

Le second age du fer ou époque de la tène

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **7 (1943)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VI. Le Second Âge du Fer ou Époque de La Tène

1. GÉNÉRALITÉS

Le canton de Neuchâtel possède la station qui a eu l'honneur — quelque peu usurpé — de donner son nom à toute cette période, mais on n'y connaît presque rien d'autre qui date de la même époque : sept sépultures éparses, quelques trouvailles isolées, et c'est tout.

Mais l'image que l'on peut se faire de la civilisation de cette époque est néanmoins assez complète, parce qu'elle se retrouve à peu de chose près identique à elle-même dans tout le domaine où s'établissent les Celtes. Car les archéologues, les linguistes, les historiens, tous sont d'accord sur ce point : les porteurs, et les créateurs, de cette civilisation de La Tène, ce sont les Celtes, ce sont les Gaulois. Ces deux noms sont synonymes, mais n'impliquent nulle unité raciale : les cimetières contiennent des dolichocéphales aussi bien que des brachycéphales ; nulle unité nationale non plus, et César l'a bien fait voir. Ils désignent une communauté historique de langue et de culture, dont les caractères sont d'ailleurs assez typiques, mais rien de plus. L'image du Gaulois grand et blond que l'Antiquité nous a transmise dans ses textes et dans ses monuments figurés n'est pas fautive, mais elle n'est pas complète : il y avait avec eux d'autres types d'hommes, mais moins frappants aux yeux des Méditerranéens.

La seconde période de l'âge du fer n'est en somme que le développement de la première, mais avec des innovations, soit dans la technique, soit dans le goût ornemental, soit dans les rites funéraires, qui sont l'apport du génie celtique et, en partie, des influences italo-helléniques.

La civilisation nouvelle prend naissance dans l'Allemagne du sud et sur les bords du Rhin¹. Au cours du V^{me} siècle, elle gagne tout le Plateau suisse², et à la fin du siècle elle s'y est substituée à celle de Hallstatt : les tombes sont plates, et à inhumation ; les fibules ont un ressort bilatéral ; les armes — épées, lances — sont beaucoup plus fréquentes. L'aspect général de la culture change, car la population se groupe davantage et la société est fortement organisée.

¹ « Le type (de fibule) le plus ancien que l'on puisse attribuer aux Gaulois fut trouvé dans un tumulus à Muttenz (Bâle)... C'est encore dans cette région que nous trouvons les premières modifications de cette fibule et que nous assistons à sa transformation graduelle, jusqu'à ce que de cette évolution sorte le type que l'on désigne sous le nom de fibule de La Tène. C'est aussi dans cette région que nous pouvons suivre la transformation de la fibule à timbale en une fibule à ressort bilatéral... C'est encore dans cette même région que nous voyons peu à peu le tumulus, forme de tombeau chez le peuple précédent, faire place à la tombe souterraine, sans signe extérieur ; suivant un même mouvement, nous voyons l'incinération faire place à l'inhumation », VIOLLIER, *Fibules*, pp. 35 et 45.

² VIOLLIER, *Festgabe H. Blümner*, Zurich, 1914, pp. 261 sqq.

2. LA VÉGÉTATION ET LE CLIMAT ; LE NIVEAU DU LAC

Pas de changement appréciable dans le climat ; c'est la même période qui continue, avec les mêmes péripéties dans l'histoire de la forêt : lutte entre le hêtre, le sapin blanc et l'épicéa. LÜDI a pratiqué à la Tène, dans des couches encore intactes, deux sondages, le premier sur la rive droite de l'ancien lit de la Thièle, l'autre sur la rive gauche, à la même hauteur¹. Comme il n'existe pas à la Tène de vraie couche archéologique, les résultats de son analyse n'ont pas toute la valeur qu'ils auraient pu avoir si la station se trouvait nettement stratifiée ;

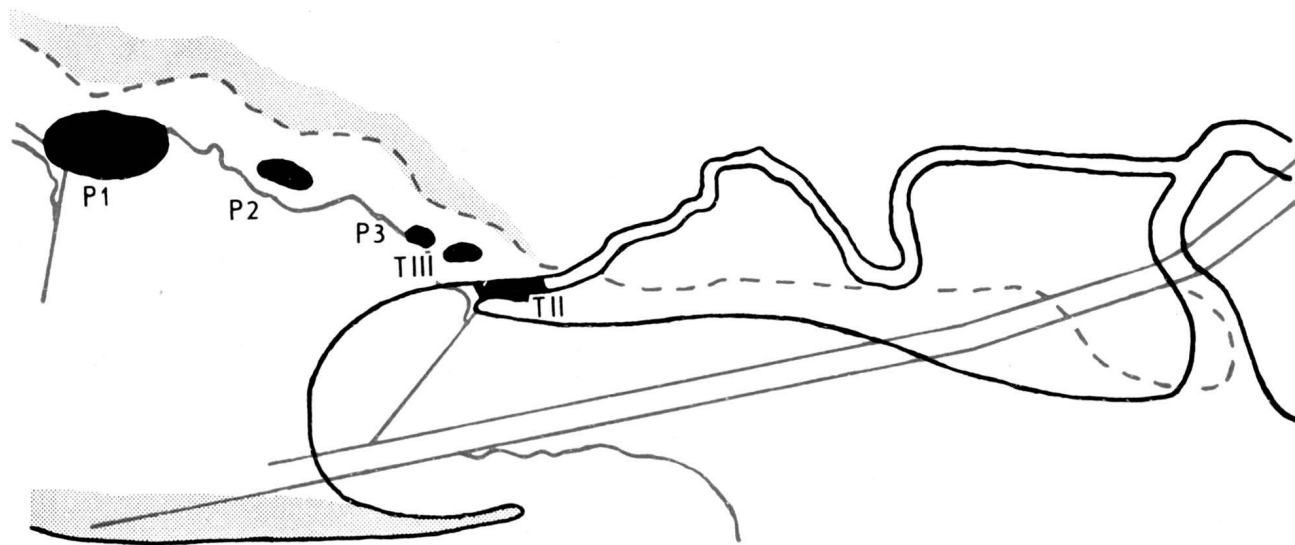


FIG. 37. — Configuration présumée des rives de la Tène à l'époque gauloise (en noir), d'après LÜDI, *Das Grosse Moos* ; en rouge plein, la rive actuelle ; en rouge pointillé, la rive avant la Correction. P1, P2 et P3 sont les stations néolithiques ; T III, l'emplacement du La Tène III connu sous le nom de Les Monnaies ; T II, l'endroit où se firent les fouilles de la Tène proprement dites.

ils n'en ont pas moins leur intérêt. Dans le sondage de la rive gauche, le sable (à 45 cm.), la tourbe sous-jacente² et le limon au-dessous de la tourbe ont donné trois spectres polliniques à peu près identiques entre eux, et le mélange de sable, de terre végétale et de limon qui, à 20 cm., couvrait le limon sur la rive droite³ s'est révélé de la même époque. Voici les chiffres extrêmes des principales essences fournis par ces quatre analyses (en %) : sapin, 32-40 ; épicéa 9-15 ; pin 12-19 ; hêtre, 4-7 ; chênaie mixte, 8-17. C'est donc bien nettement la dominance du sapin, mais fortement mêlée d'épicéa.

Le niveau du lac a vécu une histoire plus agitée durant cette période. L'ascension continue, mais d'abord lente, insensible. Pendant l'occupation de la station, le niveau a dû être plus bas qu'avant les travaux de Correction des eaux du Jura (qui l'ont abaissé de plus de 2 mètres) si l'on en croit DESOR, qui trouvait précisément dans la configuration et la composition des grèves de la Tène des arguments pour ses « présomptions en faveur d'un ancien

¹ LÜDI, *Das Grosse Moos*, p. 183.

² Dans les parages, les objets se trouvaient parfois mêlés, plus souvent superposés à cette couche de tourbe.

³ Les objets se trouvaient là sur le limon.

niveau plus bas des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat »¹. Son argumentation était fondée sur l'existence d'une couche de limon qui n'avait pu se déposer qu'en eau calme, alors que la Tène est — et était surtout, avant la Correction — violemment battue par les vents d'ouest ; ce limon supposait la présence d'un barrage quelconque, susceptible de créer une espèce de lagune, et ce barrage, DESOR le voyait dans une levée caillouteuse (actuellement émergée, mais presque complètement arasée) que les pêcheurs du lac de Bienne nommaient *Heidenweg* ; mais pour que le *Heidenweg* ait pu remplir ce rôle, le niveau du lac doit avoir été plus bas. En outre, DESOR constatait qu'une seconde levée de galets, en arrière et sur le rivage — la gravière d'Épagnier — contenait des fragments roulés de tuiles romaines et s'élevait sur un emplacement piloté ; il en concluait que le lac s'était élevé après l'époque romaine. Sans contester l'exactitude ni de ces observations ni de ces déductions, LÜDI² propose une manière de voir probablement plus juste, en ce qu'elle tient compte du fait — resté évidemment inconnu à DESOR — que les crues précédentes auraient déjà balayé le rempart morainique avant l'époque de La Tène. Il complète donc les vues de DESOR en supposant l'existence (fig. 37) d'une accumulation de sable et de gravier, d'origine morainique et alluviale, qui, selon les fluctuations du lac, aurait oscillé plus ou moins en direction de la terre ou du large, mais sans guère dépasser le niveau de l'eau. Les inondations de la chênaie mixte, puis du sapin, auraient déposé, puis renforcé ce matériel, devenu la gravière d'Épagnier arrêtée alors par l'ancien lit de la Thièle. A l'âge du bronze, pendant que le lac était bas, et que se comblait un ancien lit de la rivière³, le futur *Heidenweg* s'accumulait peu à peu sous l'effet des vagues, au large du premier dépôt qui se couvrait de végétation. La crue de la fin du bronze repoussa cette levée de sable et de galets, mais pas jusqu'à la hauteur de la précédente, et entre elles deux se déposa le limon et se forma la tourbe où LÜDI a constaté la dominance de sapin blanc et d'épicéa, couches donc contemporaines de la station, et qui ont pu être temporairement submergées. Le *Heidenweg* déterminait alors une espèce de golfe au fond duquel s'écoulait le bras de la Thièle que gardait la station ; ce bras se jetait dans le cours principal quelque peu en aval de la Maison Rouge, toute proche elle-même de l'endroit où la Thièle quittait alors le lac (on sait que les lieux dits Maison Rouge sont presque toujours des sites archéologiques). Entre la Tène et la Maison Rouge, un banc de sable ferme — éventuellement étayé par des madriers⁴ — permettait le passage ; avant la Tène, la route suivait la gravière, et après la Maison Rouge, la dune de Witzwil.

Le fond de la rivière dans le lit de laquelle se trouvent les objets ne descend guère au-dessous de 427,5 m. ; il reste en général à 428 m.⁵ Il faut bien lui supposer au moins 1 m. de profondeur si l'on veut qu'elle ait pu servir à quelque chose, ce qui met le niveau du lac à 429 m. au minimum au moment où florissait l'établissement celtique de la Tène. « Depuis les travaux de la Correction des eaux du Jura, achevée en 1882, le niveau moyen du lac de Neuchâtel s'est trouvé abaissé de 2,52 m. Cela lui a fait retrouver à peu près le niveau du début de la Tène »⁶.

Mais « à la fin de la période de La Tène, le niveau monta de façon catastrophique, et cette crue ne le cède en rien à celles des époques précédentes. La tourbe de la période de

¹ DESOR, *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, VIII, 1867-1870, pp. 147 sqq. ; cf. *ibid.*, VI, 1861-1864, pp. 1 sqq. ; MN, 1869, pp. 150 sqq. ; *Le Peuple* (Le Locle) des 8 et 15 novembre 1877. — Les conclusions de DESOR ont été reprises par E. VOUGA, *La Tène*, p. 8, et avec plus de détails par DUBOIS dans P. VOUGA, *La Tène*, pp. 14 sqq.

² LÜDI, *op. cit.*, pp. 186 sqq.

³ Cf. le plan de E. VOUGA, *op. cit.*, ou celui de WAVRE et VOUGA, *1er Rapport*, pl. I.

⁴ E. VOUGA, *op. cit.*, p. 9, et P. VOUGA, *La Tène*, p. 21.

⁵ Cf. le plan de P. VOUGA, *op. cit.*

⁶ DUBOIS dans P. VOUGA, *op. cit.*, p. 16.

l'épicéa qui s'est formée à ce moment n'est, il est vrai, pas très épaisse, mais elle est répandue sur tout le territoire du marais. Du fait de son assèchement et de la mise en culture du Grand Marais, sa masse a été diminuée »¹.

Cette tourbe révélatrice apparaît à une altitude d'au moins 431 m. et monte jusqu'à 434 m. à Yverdon ou à Avenches, jusqu'à 434,5 m. à Chiètres. Certains indices permettent d'évaluer le niveau du lac de Biemme à 434 m., et comme le lac de Neuchâtel s'y déverse, il a dû atteindre au moins autant pendant quelque temps et rester assez longtemps stationnaire aux environs de 433 m.

Cette crue a sa cause générale dans les perturbations atmosphériques, peut-être aussi dans le déboisement opéré par les Hallstattiens ; mais elle doit sa soudaineté et son ampleur à un retour de l'Aar qui reprend son ancien lit à travers le Grand Marais : les chenaux de la Thièle étaient beaucoup trop faibles pour assurer le débit d'une telle masse d'eau².

À la Tène même, cette crue ne fit d'abord que hâter un processus déjà en cours. L'avance du *Heidenweg* isolait peu à peu du lac le bras de la Thièle qui passait par la station et qui se comblait progressivement. La lente montée des eaux, au lieu d'en augmenter le débit, repoussait la dune et contribuait ainsi à boucher l'issue de la rivière. C'est peut-être le « barrage » de cailloux que E. VOUGA retrouvait à la hauteur du premier pont d'amont³ et qu'explora la Commission des fouilles de la Tène en 1912. Il consistait en « couches de fin gravier, entremêlées de couches très minces de tourbe ou plutôt de poussière de tourbe »⁴. Le gravier s'étendait de là jusqu'au lac, mais cessait à la hauteur du pont pour laisser la place, dans le lit de la rivière en aval, à du sable mélangé de coquillages. La tourbe qui parsemait le fin cailloutis indiquerait bien une avance lente, entrecoupée de reculs.

Puis, sous l'effet brusque du cataclysme, la masse de sable et de galets, sauf ce qui en était resté dans le lit de la rivière, rejoignit la gravière qui, franchissant alors le cours d'eau ensablé, se prolongea jusqu'à l'ancien confluent de la Maison Rouge.

3. LES FOUILLES DE LA TÈNE

La première mention de la station de la Tène remonte à l'année 1858, au cours de laquelle DESOR, dans une communication à la Société neuchâteloise des Sciences naturelles⁵, présentait des « collections d'objets celtiques » provenant d'Auvernier, de Cortaillod, de Bevaix, de Corcelettes (Vaud) et de Marin « où l'on ne rencontre que du fer ». La même année paraissait le 2^{me} *Pfahlbauten-Bericht* de KELLER, qui devait au colonel SCHWAB, de Biemme, une liste de stations lacustres qui comprend la Tène⁶. Dès lors, les recherches se succèdent, très fructueuses, dans la station que, recouverte qu'elle était de 70-80 cm. d'eau, on continuait à assimiler aux stations lacustres. DESOR note que « la plupart des objets ont été recueillis sur deux ou trois points d'une étendue très limitée... Dans l'origine, quelques objets ont été trouvés à la surface ; mais la plupart sont enfouis à une profondeur de 1 à 1,50 m., d'où on les retire en creusant dans le limon »⁷. Si pourtant une superficie si restreinte était assez

¹ LÜDI, *op. cit.*, p. 242.

² LÜDI, *op. cit.*, pp. 331 sqq.

³ Cf. E. VOUGA, *op. cit.*, pp. 11 sqq. C'est l'endroit que marquent de la lettre C les plans ZINTGRAFF - ZWAHLEN - FORRER.

⁴ VOUGA, 5^{me} *Rapport*, p. 63.

⁵ Séance du 9 avril, cf. *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, IV, 1856-1858, pp. 326 sqq.

⁶ KELLER, *MAGZ*, XII, 3, 1858 (*PfIB*, II), p. 116.

⁷ DESOR, *Constr. lac.*, 1864, p. 24.

riche pour alimenter la collection SCHWAB (Musée de Bienne)¹, la collection DESOR (qui figura à l'Exposition universelle de Paris en 1867 ; actuellement au Musée de Neuchâtel)², sans compter une partie au moins des pièces provenant de la Tène et exposées dans les musées étrangers, c'est que « SCHWAB et ses pêcheurs étaient arrivés à la seule place où l'on pût raisonnablement faire des découvertes (à la drague à main) ; tandis qu'ailleurs le lit de la Thièle était recouvert d'une épaisse couche de graviers, très difficiles à enlever avec la drague, ici, les vagues les avaient repoussés au loin et laissaient à découvert le bord de la Thièle ancienne sur laquelle s'était trouvée une habitation ou un magasin »³. Ces fouilles, d'après E. VOUGA⁴, durèrent quatre ans, de 1857 à 1860 ; et le résultat en fut assez riche pour permettre à HILDEBRAND de donner le nom de la Tène à sa seconde période de l'âge du fer⁵.

Les travaux de la Correction des eaux du Jura, destinés à assécher le Grand Marais, et entrepris en deux étapes, de 1868 à 1874, puis de 1874 à 1882, abaissèrent le niveau moyen du lac de 2,50 m. environ. Ce fut l'âge d'or des amateurs d'antiquités, grâce à l'appétit et à la générosité desquels toutes nos stations furent mises en coupe réglée ; et même, comme l'offre ne suffisait pas à apaiser la demande — vraiment exigeante —, ce fut l'âge d'or aussi des faussaires. Il y eut l'« âge de la corne »⁶, qui se fabriquait à Forel, puis à Cortaillod ; il y eut l'atelier d'Estavayer⁷, dont l'activité prolongeait celle des ouvriers du chemin de fer qui, à Concise, confectionnaient des faux avec du matériel en partie authentique⁸. Il y eut aussi les fausses attributions à la Tène d'objets certainement authentiques, mais provenant d'ailleurs — un « ailleurs » moins rémunérateur, en l'espèce le cours inférieur de la Thièle, territoire bernois ; et Berne pouvait bien avoir pris des mesures aussi sages que méri-

¹ KELLER, *MAGZ*, XV, 7, 1866 (*PfJB*, VI), pp. 293 sqq.

² DESOR, *Les constructions lacustres du lac de Neuchâtel*, *Almanach de la Société d'utilité publique de Neuchâtel*, 1859 ; éd. augmentée dans la *Bibl. universelle*, 1862 ; éd. notablement complétée, surtout dans le chapitre de l'âge du fer, *MN*, 1864 ; la trad. allemande, *Die Pfahlbauten d. Neuenb. Sees*, Francfort, 1866, est encore plus complète.

³ E. VOUGA, *La Tène*, p. 8.

⁴ *Ibid.*, p. 1.

⁵ HILDEBRAND, *Congrès internat. d'anthrop. et d'archéol. préhist.*, VII, 2, 1872, p. 599.

⁶ Nombreuses reproductions dans *Ant.*, 1883 (a) — 1884 et *ASA*, 1884, pl. I, fig. 3-5. Cf. *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, XIII, 1882-1883, p. 227 ; A. VOUGA, *ASA*, 1884, pp. 1 sqq. ; E. VOUGA, *MN*, 1885, pp. 137 sqq. ; FORRER, *Ant.*, 1885, p. 97 ; WAVRE, *MN*, 1890, pp. 37, 67 et 89 et *Ant.*, 1890, p. 50.

⁷ Cf. FELLEBERG, *Ant.*, 1887, pp. 35 et 51.

⁸ *MAGZ*, XII, 3, 1858 (*PfJB*, II), pl. III, fig. 39-45 (coll. CLÉMENT). Cf. *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, V, 1858-1861, p. 165 et XIV, 1884-1886, pp. 225 et 227 ; VAYSON DE PRADENNE, *Les fraudes en archéologie préhistorique*, Paris, 1932, pp. 62 sqq. et 210 sqq., signale que l'analyse technique qui fut faite des objets suspects est le premier exemple d'expertise scientifique.



FIG. 38. — Épées de la Tène dans leurs fourreaux ; le type de beaucoup le plus fréquent est celui du milieu. Musées de Neuchâtel (A et C) et de Genève (B).

toires, les gratifications qu'on y distribuait ne soutenaient pas, apparemment, la concurrence des « antiquaires ». A Neuchâtel, d'ailleurs, qui n'avait pas cru d'imiter Berne, le pillage fut éhonté : FELLEBERG estimait à moins de 5 % du matériel archéologique retiré du lit de la Thièle, ce qui se trouve — par la grâce de quel hasard ? — au Musée de Neuchâtel¹.

La station de la Tène elle-même, si elle s'enrichit ainsi indûment, échappa en revanche au sort commun, parce que, et c'était l'opinion de DESOR lui-même, il n'y avait plus rien à y espérer. Malgré quoi E. VOUGA y entreprit des fouilles laborieuses, repéra d'abord une habitation, puis un pont, et, dit-il, « je ne tardai pas à m'apercevoir que je me trouvais au bord d'une rivière et que, par conséquent, la Thièle avait jadis passé par là »². Remontant le lit de cette rivière, qu'indiquait une couche de marne noirâtre sur laquelle se trouvaient la plupart des objets, il découvrit, sur une longueur de 180 m., les débris de deux ponts et de cinq habitations. Là-dessus, il interrompit ses recherches, dont il voulait laisser le bénéfice à la Société d'Histoire et au Musée de Neuchâtel. Mais, intermède malheureux, F. BOREL, concierge du Musée, y entreprit alors des fouilles qu'il exécuta sans méthode aucune³ ; il en vendit le produit aux Musées de Berne et de Genève et, vraisemblablement, à GROSS (collection déposée actuellement au Musée National de même que la collection de E. VOUGA, sauf ce qu'elle contenait de pièces uniques, déposées au Musée de Neuchâtel). Puis des fouilles régulières furent entreprises par la Société d'Histoire, sous la direction de E. VOUGA et de WAVRE ; mais l'exploration coûtant cher sans être assez fructueuse, on y renonça bientôt (1884-1885, 1887-1888 et 1888-1889)⁴.

Entre temps étaient parus plusieurs ouvrages ou publications intéressant la Tène. C'est d'abord la description donnée par MESSIKOMMER, dans les *Antiqua*⁵, de la collection DARDEL. Ce dernier, économiste à l'asile d'aliénés de Préfargier, avait réuni, au cours de vingt ans de promenades archéologiques sur la grève de Saint-Blaise à Marin et au bord de la Thièle, une collection assez considérable qui fut en partie vendue au Museum für Völkerkunde de Berlin, en partie donnée au Musée de Neuchâtel⁶. Cette collection présente cet intérêt — et ce danger — de ne pas provenir tout entière de la station même de la Tène, où DARDEL pêchait à la drague, et de contenir des pièces d'autres périodes⁷. En 1885, UNDET publie un important article consacré surtout à la collection DARDEL et à la question de la destination de la Tène. Puis, coup sur coup, parurent les ouvrages de E. VOUGA et de GROSS ; enfin, une brève étude de FORRER⁸.

En 1905, sur l'initiative de ZINTGRAFF, la Société cantonale d'Histoire et d'Archéologie décida de reprendre des fouilles systématiques dont l'organisation fut confiée à une « Commission des fouilles de la Tène » et qui furent dirigées d'abord par WAVRE et P. VOUGA, puis à partir de 1909, par P. VOUGA seul. On se mit au travail en 1907 — et non sans susciter certains dépités de la part de « dessinateurs-archéologues, collectionneurs-archéologues, numis-

¹ HEIERLI, *MAGZ*, XXII, 2, 1888 (*PfJB*, IX), p. 72 ; cf. GROSS, *La Tène*, p. 8. Cf. aussi cependant *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, XI, 1877-1879, p. 17.

² E. VOUGA, *La Tène*, p. 9.

³ Quant à la durée de ces fouilles, les déclarations sont contradictoires ; elles ont dû avoir lieu en 1884, peut-être aussi plus tôt et plus tard. Précisons encore que, contrairement à ce que dit FORRER, *Reallexikon*, p. 446, BOREL fouillait pour son propre compte, et non pour le Musée.

⁴ E. VOUGA, *Ant.*, 1888, pp. 34 sqq.

⁵ MESSIKOMMER, *Ant.*, 1884, pp. 24, 33, 51, 75, 97, 112 et 128.

⁶ Les monnaies furent acquises par FORRER.

⁷ Au cours des pages qui suivront, nous serons obligé d'avoir recours plusieurs fois soit à certaines pièces de la collection DARDEL, soit à ses déclarations sur la Tène. Il nous faut faire dès l'abord certaines réserves : peut-être ses interprètes l'ont-ils plus ou moins trahi en l'accommodant à leur manière (et la manière de ZINTGRAFF est pour le moins « etwas unklar » comme le dit TATARINOFF d'un de ses rapports, *JSGU*, V, 1912, p. 151) ; quoi qu'il en soit, la confusion est extrême.

⁸ E. VOUGA, *Les Helvètes à la Tène*, Neuchâtel, 1885. — GROSS, *La Tène, un oppidum helvète*, Paris, 1886. — FORRER, *Ant.*, 1886, p. 17.



mates, peintres-archéologues, archéologues-amateurs, etc. »¹, qui défendirent leurs « droits » dans les journaux locaux contre les « quelques privilégiés qui se disent archéologues ». Les campagnes de fouilles se poursuivirent pendant les saisons de basses eaux jusqu'en 1917. Les résultats en ont été publiés d'abord sous forme de rapports et d'articles², puis condensés en une monographie consacrée à la station classique de la Tène³.

4. LA STATION DE LA TÈNE

a) L'ARCHÉOLOGIE.

Si DESOR et SCHWAB, abusés par le pilotis affleurant sous 80 cm. d'eau, assimilaient la Tène aux stations lacustres, les fouilles dans le terrain révélèrent bientôt que la Tène n'avait rien de commun avec les palafittes et qu'elle avait été une station de terre ferme, mais établie au bord d'une rivière. Les pieux n'avaient jamais soutenu d'habitations, c'étaient des culées ou des travées de ponts, c'étaient des palissades, c'étaient, éventuellement, des soutiens de terrasses ou d'appontements.

Les fouilles de E. VOUGA, puis de la Société d'Histoire et enfin de la Commission de la Tène ont permis de reconstituer au moins en partie la disposition de l'établissement gaulois : les édifices, sauf un, s'élevaient sur la rive sud, entre deux ponts dont le premier, en amont, de construction assez légère, ne mesurait que 3,50 m. de largeur, tandis que le second, plus solide et rectiligne, atteignait 6 mètres. Ces ponts se prolongeaient dans le marais, au sud de la rivière, par des chaussées de bois, et devaient converger en un point aujourd'hui impossible à explorer parce qu'il se trouve en quelque endroit complètement bouleversé par l'aménagement du canal. La rive nord était défendue par une palissade.

Il est d'ailleurs possible que cette disposition n'ait pas duré telle quelle pendant toute la durée de l'occupation de la station. Le premier pont d'amont portait des traces d'incendie⁴ et on a pu supposer que, détruit par le feu, il avait été reconstruit quelque peu en aval, et plus solidement. D'autre part, E. VOUGA⁵ mentionne une habitation — au moins — située en amont du premier pont, ou Pont Vouga, et dont l'emplacement était encore marqué par des pilotis autour desquels des pêcheurs avaient trouvé des épées ; le gravier trop épais et l'eau qui s'infiltrait l'empêchèrent d'y pratiquer une fouille, mais il crut retrouver les objets provenant de cette hutte — ou de ces huttes — à quelques mètres en aval, derrière le barrage de gravier qui traversait la rivière à la hauteur du pont. Les fouilles de 1913 n'en ont rien retrouvé, sinon une moisson particulièrement riche dans les parages de ce pont, mais également derrière le barrage.

Dans son *Reallexikon*⁶, FÖRRER, qui connaît bien la Tène, mais qui se fie aux dires de DARDEL et de ZINTGRAFF, ajoute à l'établissement des bords de la rivière un second emplacement, sur la grève, où se seraient trouvés des pilotis et où « le colonel SCHWAB et DARDEL ont principalement fait leurs trouvailles, épées, lances, etc., toutes absolument comme celles du lit de la Thièle, et manifestement de la même période. C'est là que se sont élevées, d'après

¹ RITTER, *Journal de Neuchâtel*, 6 février 1908.

² WAVRE et VOUGA, puis VOUGA seul : cinq *Rapports* publiés au nom de la Commission de la Tène, *MN*, 1908, pp. 59 sqq.; 1909, pp. 229 sqq. ; 1910, pp. 183 sqq. ; 1912, pp. 7 sqq. ; 1914, pp. 49 sqq. ; une dernière note, *ibid.*, 1917, pp. 94-95. — P. VOUGA, *Les dernières fouilles à la Tène*, Neuchâtel, 1914. — *ASAG*, I, 1915, pp. 196 sqq. — Articles *La Tène* dans *Reallex.* et *DHBS.* — Cf. aussi les *JSGU*, I, 1908 à XV, 1923 et XXX, 1938, p. 97.

³ P. VOUGA, *La Tène*, Leipzig, 1923.

⁴ VOUGA, *5^{me} Rapport*, p. 68 et *ASAG*, I, 1915, p. 200.

⁵ E. VOUGA, *La Tène*, p. 11.

⁶ FÖRRER, *Reallexikon*, p. 446.

DARDEL, les plus nombreuses et les plus anciennes des habitations lacustres de l'époque de La Tène ». D'où l'opinion de FORRER sur la Tène qui, étendue d'abord au long de la rivière et du lac, se serait vue réduite aux habitations de la rive du lac par l'ensablement du cours d'eau. Seulement nous ne pensons pas que l'on puisse faire état des déclarations de DARDEL, car, s'il est possible que des pieux aient existé là où les indique FORRER, il est avéré, par ce qu'en ont dit GROSS, E. VOUGA, ZINTGRAFF et DARDEL lui-même en d'autres occasions, qu'il n'y eut pas là d'établissement ni antérieur à la Tène, ni contemporain de la Tène. Au demeurant, il suffit de lire DESOR ou E. VOUGA et surtout, dans le 6^{me} *Pfahlbauten-Bericht* de KELLER, la description de l'endroit fouillé par SCHWAB¹, pour qu'aucun doute ne subsiste : SCHWAB et DESOR ont sans doute pêché sur toute la superficie de la baie de la Tène, mais leurs objets spécifiques de la deuxième phase du second âge du fer ne proviennent que du lit de la rivière.

Le matériel provenant avec certitude de la station proprement dite est considérable puisque l'inventaire qu'on en peut faire actuellement, et qui reste au-dessous de la vérité à cause de la dispersion des pièces dans certaines collections particulières incontrôlables, dépasse le chiffre de 2500 objets. On peut authentifier, par exemple, 166 épées, 269 fers de lance, 5 boucliers, 385 fibules, 22 faux, 4 roues ou cercles de roues, 40 haches, 8 monnaies d'or, etc.²

SCHWAB, DESOR et DARDEL, qui faisaient pêcher en surface ou après un dragage superficiel, E. VOUGA et BOREL³, qui firent des sondages plus profonds, et la Commission des fouilles qui débroya jusqu'à la couche

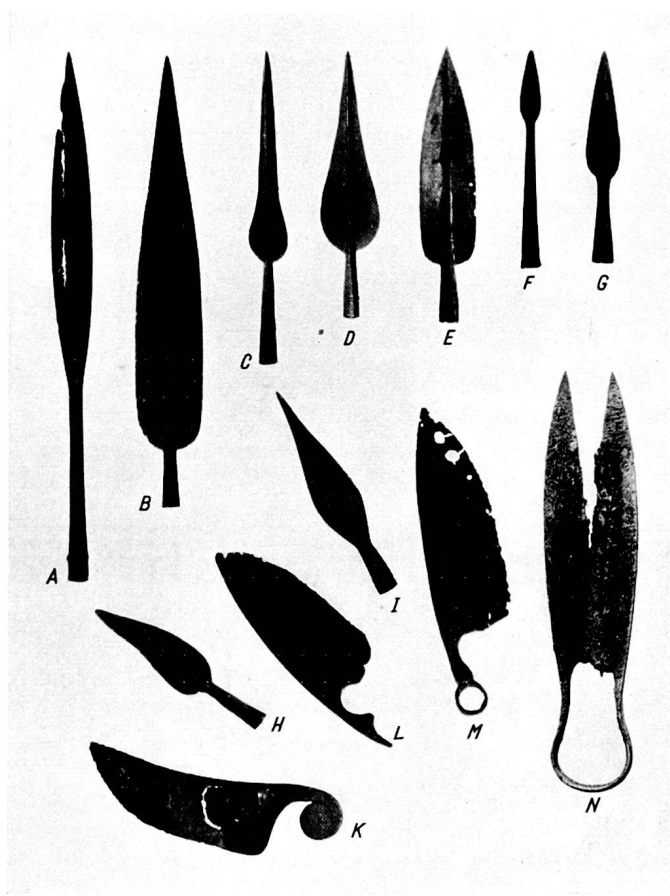


FIG. 39. — Pointes de lances ou de javelots (A-I), rasoirs (K-M) et trousse composée de forces et d'un rasoir, encore enveloppée dans un tissu d'emballage (N) ; la Tène. Musée National (A-I, L et M), Musées de Bienne (K) et de Neuchâtel (N).

¹ KELLER, *MAGZ*, XV, 7, 1866 (*PfLB*, VI), p. 293.

² Cf. dans P. VOUGA, *La Tène*, pp. 29-30, l'inventaire complet des coll. des Musées de Zurich, Berne, Bienne, Genève, Saint-Germain, Berlin et Neuchâtel.

³ Les fouilles de BOREL auraient eu des résultats étonnants s'il fallait en croire ce témoignage cité par ZINTGRAFF, (*Bull. de Saint-Blaise*, 2 juillet 1905), et que nous reproduisons sous toutes réserves : « 2 fibules en or, 30-40 épées, la moitié d'un torques en or, 2 monnaies en or et plusieurs autres, 3 squelettes dont deux entiers, 20-30 lances dont quelques-unes avec le manche (*sic*), 3-4 crânes dont un avec une corde au cou (*sic*), de nombreux ornements pour chevaux, des fibules en grande quantité, de 8-15 cm., des saumons d'épées en grande quantité, quelques rares spécimens de celts en fer, de grandes plaques rondes ou carrées en bronze et avec dessin pour chevaux (*sic*), puis une masse d'autres objets dont je ne me souviens plus des formes (*sic*), etc., etc. Avec les saumons d'épées nous avons retiré au moins 300 petits outils, tels que ciseaux, etc., mais pas de marteaux et d'enclumes ; on travaillait certainement le fer à la Tène » (?). La liste des objets trouvés par BOREL d'après E. VOUGA est infiniment moins riche — et cependant BOREL la contestait comme déjà exagérée, cf. WAVRE et VOUGA, *1^{er} Rapport*, p. 65, note 1.

inférieures, tous ont trouvé les mêmes types d'objets. La crue qui, selon les hypothèses, ou bien détruisit la station, ou bien survint tôt après, a en tout cas bouleversé de fond en comble l'emplacement tout entier. Et pourtant on a pu observer fréquemment — mais pas, il est vrai, au cours des dernières fouilles — un amas de mêmes objets au même endroit. Cette circonstance, si elle n'est pas générale, doit cependant être retenue comme susceptible de jeter quelque lumière sur la destination de la Tène. Dans le même ordre d'idées, nous mentionnerons spécialement les pièces encore entourées de lambeaux d'étoffe en guise de papier d'emballage (fig. 39, n) ; la présence d'épées conservées dans leurs fourreaux de fer et n'ayant apparemment jamais été utilisées (fig. 38) ; l'énorme prédominance numérique des armes ou objets d'équipement militaire ; les saumons de fer dans lesquels on s'accorde généralement à voir des épées ébauchées, mais que P. VOUGA considérait comme « de simples lingots, ayant peut-être servi de monnaie »¹. Parallèlement à ces faits positifs, des faits négatifs : pas de parures féminines, ou presque pas², les fibules, les quelque 13 épingles (pour autant d'ailleurs qu'elles ne soient pas tombées dans la Thièle avant l'établissement celtique), les 10 bracelets et surtout les torques ayant pu être portés par des hommes³ ; pas de ces détritus organiques, de ces déchets de cuisine qui constituent les « fumiers » de nos stations lacustres ; pas, ou peu de témoins d'une activité familiale, engins de pêche, instruments aratoires, outils de potiers ; très peu de poterie et, sauf « des vestiges de vases d'un galbe parfait, fabriqués au tour en une argile très fine, fort bien cuits et lustrés en noir, mais jamais peints »⁴ (pl. XIX, 6, 8 et 9), la pâte, la forme et la cuisson en sont grossières ; cette rareté en poterie, il est vrai, est générale sur le Plateau suisse au second âge du fer, et peut-être faut-il penser qu'on préférerait la vaisselle de bois, dont on a retrouvé des exemplaires à la Tène (fig. 40), mais qui se serait décomposée dans les sépultures ; enfin, pas non plus d'enclumes ni de marteaux de forgerons.

b) LA FAUNE.

Les ossements d'animaux ont été recueillis en assez grand nombre à la Tène⁵, mais, à part un crâne de cheval qui fut acquis par FELLEBERG, rien n'en fut étudié jusqu'aux fouilles de la Commission de la Tène, qui confia l'examen du matériel ostéologique à KELLER⁶.

« Les os appartiennent tous à des animaux domestiques, écrit KELLER ; les os d'animaux sauvages font complètement défaut »⁷. Ce doit donc être par erreur que le *1^{er} Rapport* mentionne des os de cerfs, de sangliers, d'ours et de chevreuils⁸.

Les restes du cheval constituent la plus forte proportion (plus des 30 %) ; ils appartiennent à une petite race qui descend directement du cheval oriental de l'âge du bronze⁹. Il est plus que probable qu'on l'utilisait non seulement comme monture, mais comme bête de trait,

¹ P. VOUGA, *La Tène*, p. 119 ; cf. cependant la pointe de lance ébauchée de la même façon trouvée à la Tiefenau près de Berne, TSCHUMI, *Der Massenfund von der Tiefenau, 1849-1851, Veröff. d. hist. Mus. in Bern*, 1930, p. 5, fig. 2, 14 ; et E. VOUGA, *La Tène*, p. 20 : « Il a été trouvé 18 lances commencées, de même qu'un nombre égal d'outils, poinçons, etc. ; j'ai retrouvé ces derniers objets au Musée de Genève, j'ignore où sont les premiers. »

² Cf. déjà GROSS, *La Tène*, p. 35.

³ Rappelons que E. VOUGA avait trouvé la moitié d'un torque d'or, pesant 72, 9 gr., — volé au Musée de Neuchâtel en 1907.

⁴ P. VOUGA, *La Tène*, p. 85.

⁵ Cf. E. VOUGA, *La Tène*, pp. 12 et 31.

⁶ KELLER, *Mitt. d. thurg. naturf. Ges.*, XXX, 1913 ; *Haustierwelt*, pp. 29 sqq. ; chap. XIX de P. VOUGA, *La Tène*. — SCHWERZ, *Anatom. Anzeiger*, 50, 1919, pp. 457 sqq.

⁷ KELLER dans P. VOUGA, *op. cit.*, p. 131.

⁸ WAVRE et VOUGA, *1^{er} Rapport*, p. 70 ; cf. SCHWERZ, *loc. cit.*, p. 470, qui hésite à reconnaître un chevreuil.

⁹ Cf. SCHWERZ, *ibid.*, qui compare le crâne du cheval d'Auvergnien et celui de la Tène.

en attelage ; un des jougs de la Tène s'est retrouvé sur le crâne et près d'un deuxième crâne de cheval¹.

Le bœuf est représenté par une seule race, le bœuf à courtes cornes, *Bos brachyceros*, descendant du bœuf de l'âge du bronze. Du porc, une seule race également, en relations étroites avec le porc des tourbières ; il n'existe aucun indice qui permette de supposer que le



FIG. 40. — Plat de bois de la Tène (A) et sa reconstitution (B et C). Musée de Neuchâtel.

porc sauvage ait été domestiqué. La chèvre n'a laissé que deux fragments osseux ; le mouton, mieux représenté, continue les deux races de l'âge du bronze, le mouton des tourbières et le mouton sans cornes. Même observation quant au chien, *C. palustris* et *C. matris optima*.

La dégénérescence du bétail pendant l'âge du bronze dans l'ouest de la Suisse — s'il faut en croire certaines observations — va s'accroissant : les formes deviennent graciles, la taille diminue. « Les Helvètes n'avaient pas eu l'idée de se servir des animaux sauvages indigènes, quoique à cette époque des chevaux sauvages, appartenant à la souche occidentale, ou des bœufs sauvages, *Bos primigenius*, habitassent notre région. Et pourtant ces deux races, plus tard et ailleurs, se sont bien prêtées à l'élevage². » Dans l'ensemble, et le cheval excepté, l'élevage ne paraît pas avoir joui d'une grande faveur.

Seulement, a-t-on dit³, les palafittes déjà ne sont peut-être pas des témoins parfaits de ce que pouvait être l'activité de leurs habitants ; à plus forte raison la Tène, puisque,

¹ Sur le mode d'attelage, cf. VOUGA, 4^{me} Rapport, p. 17 et *La Tène*, p. 95 et KELLER, *Haustierwelt*, p. 32.

² SCHWERZ, *loc. cit.*, p. 472.

³ HILTZEIMER, *Ber. Röm.-germ. Komm.*, XVI, 1925-1926, p. 63.

quelle que soit sa destination, elle n'était pas, en tout cas, un établissement habité par des familles. La composition du troupeau domestique telle que la révèle une station « militaire » ne correspond pas forcément à l'ensemble réel. Et sans doute est-ce juste. Mais depuis lors on a pu étudier les ossements de deux autres stations de l'époque de La Tène¹, la Tiefenau, près de Berne², et l'oppidum gaulois de Genève³. Ces deux examens ne portèrent, il est vrai que sur un nombre restreint d'ossements (60 et 400) ; mais ils apportent quelques confirmations aux déterminations de KELLER et aux conclusions qu'il en tirait. Le cheval, au lieu d'être prédominant, disparaît presque : quelques dents à Genève, à la Tiefenau une seule phalange, mais qui dénote une race petite ; le bœuf et le porc n'apparaissent également que sous la seule forme d'une petite race ; la chèvre et le mouton, très mal représentés à la Tiefenau, sont, à Genève, les mêmes qu'à la Tène plus, peut-être, une chèvre plus grande. « Si nous faisons abstraction de l'abondance des petits chevaux graciles à la Tène, les restes de toutes les stations étudiées jusqu'ici donnent une impression très homogène. Aucune trouvaille surprenante n'a été faite. Les bœufs, les moutons et les porcs sont représentés par de petites races qui ont toutes eu leurs ascendants à l'âge du bronze⁴. »

c) LA FLORE.

« Autant les connaissances que nous avons sur les plantes utilisées par les palafitteurs sont belles, autant nos renseignements sont défectueux sur les temps qui précèdent les palafittes et sur la période qui les suit⁵. » Depuis l'année 1917 où cette phrase a été écrite, nous ne sommes guère mieux renseignés et « on ne peut s'attendre, ajoute BROCKMANN-JEROSCH, à voir ces deux lacunes se combler... ; le milieu qui contient les objets est la terre, qui offre des conditions très peu favorables à la conservation des restes végétaux ».

Aussi les mentions que nous avons pu trouver de plantes dont l'existence aurait été reconnue à la Tène se réduisent-elles à deux ; et encore ne présentent-elles aucun intérêt particulier : le noisetier et le pommier⁶. On ne trouve pas beaucoup davantage en élargissant le cadre : dans la Suisse entière, seule, à notre connaissance, une station a conservé des restes végétaux qui ont pu être déterminés⁷ ; ils n'ont d'ailleurs rien fait connaître de nouveau.

d) L'ANTHROPOLOGIE.

A la Tène, déclarait un des ouvriers qui y avait travaillé avec BOREL, « les ossements humains étaient tellement nombreux qu'on a mis dans un sac ceux qui n'avaient pas un intérêt réel ; un jeune homme de Marin les vendait à un chiffonnier »⁸ ; ZINTGRAFF, qui rapporte cette déclaration, l'atteste ailleurs pour avoir assisté aux fouilles⁹. En faisant la part des ossements animaux qui ont dû s'y trouver mêlés — et de certaine imagination romanesque —, on restera convaincu que la station fut riche en os humains.

¹ Une troisième, l'Usine à gaz de Bâle, avec la poule, le lapin, etc., est un peu postérieure, cf. STEHLIN et REVILLIOD, *ASA*, 1924, pp. 1 sqq. et MAYOR, *ibid.*, 1938, pp. 249 sqq.

² KUHN, *Rev. suisse de Zoologie*, 39, 1932, pp. 669 sqq. et *Vierteljahrsschr. d. naturf. Ges. in Zürich*, LXXVIII, 1933, pp. 15 sqq.

³ REVILLIOD, *Genava*, IV, 1926, pp. 111 sqq.

⁴ KUHN, *Vierteljahrsschr...*, *loc. cit.*, p. 23.

⁵ BROCKMANN-JEROSCH, *Festschr. d. naturf. Ges. in Zürich*, 1917, p. 81.

⁶ NEUWEILER, *Prähist. Pflanzenreste*, 1905, p. 92.

⁷ Castaneda (Grisons), cf. RYTZ, *JSGU*, XX, 1928, p. 33 et XXIII, 1931, p. 50.

⁸ ZINTGRAFF, *Bull. de Saint-Blaise*, 2 juillet 1905.

⁹ ZINTGRAFF, *La Suisse libérale* (Neuchâtel), 2 septembre 1916.

KELLER déjà parle « d'une corbeille pleine d'os, représentant environ 8 hommes », mais note l'absence de crânes¹. DESOR décrit un crâne, de forme allongée, dont le front était déprimé², et en cite d'autres³. DARDEL en soumit un à l'examen de KOLLMANN, qui reconnut un crâne féminin dolichocéphale (73,3)⁴. E. VOUGA se montra très prudent en ne voulant pas « garantir l'âge de tous les squelettes, puisque deux doivent être bourguignons (il avait trouvé tout auprès un poignard du moyen âge) et que six autres se sont trouvés à mi-hauteur... et que la couche romaine paraissait s'incliner jusque là »⁵. Ces 8 squelettes, plus 3 autres qui gisaient dans la « couche gauloise » mais dont l'un avait la corde au cou (?), auraient été découverts par BOREL⁶, car, en dépit de ses dénégations, il faut bien qu'ils aient été trouvés par quelqu'un. C'est donc sur la base de ce matériel disparate que VIRCHOW étudia la « race de la Tène »⁷. Aussi ses déterminations — 5 brachycéphales, 3 mésaticéphales, 2 dolichocéphales — ne peuvent-elles avoir aucune valeur ; et il faut bien insister avec GROSS⁸ sur le fait que « seuls les crânes allongés sont bruns et lisses, comme le sont ceux que l'on recueille dans la tourbe ou dans les palafittes », que les brachycéphales, au contraire, ont séjourné dans un milieu calcaire, et qu'« on pourrait admettre que les deux catégories de crânes ne sont pas contemporaines et appartiennent ainsi à deux populations différentes qui se seraient succédé dans cet endroit ».

En tout état de cause, les pièces osseuses étudiées par VIRCHOW sont loin de concorder avec celles que la Commission a exhumées et soumises à l'examen de PITTARD⁹. Il s'agit d'un squelette de jeune femme, de 8 crânes ou calottes craniennes et d'une petite quantité d'os longs.

Deux de ces restes humains ont été recueillis dans des circonstances assez particulières. En octobre 1911, on retrouva successivement les fragments d'un bouclier, un joug, une lance complète, une épée dans son fourreau, les rayons d'une roue, des ossements animaux¹⁰, des débris de vases en bois, des os humains (calotte cranienne, humérus et péroné), des tessons de terre cuite grossière : un chariot, son attelage, son chargement, l'homme qui le montait et son équipement¹¹. En 1911 également, on recueillit un squelette de jeune femme qui portait au bras droit un bracelet fait d'un fil de fer tordu ; ZINTGRAFF, dans un article reproduit par HEIERLI¹², émettait sur son authenticité des doutes que rien ne justifie : sa position stratigraphique et le bracelet qui l'accompagnait sont des preuves parfaitement sûres. Ce crâne, quoique brisé sur la gauche, contenait encore une partie de l'encéphale complètement ratatiné¹³.

Six sur les huit crânes remis pour étude au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Genève étaient masculins, le septième féminin, le huitième probablement aussi. Quoique les os fussent assez mal conservés et que les mesures ne soient pas toujours rigoureuses, le calcul des indices céphaliques établit 2 cas de dolichocéphalie (72, 73 et 74, 29) ; 3 de sous-

¹ KELLER, *MAGZ*, XV, 7, 1866 (*PfIB*, VI), p. 295.

² DESOR, *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, VI, 1861-1864, p. 492.

³ DESOR, *ibid.*, XI, 1877-1879, pp. 194 et 302.

⁴ KOLLMANN, *Ant.*, 1884, p. 142.

⁵ E. VOUGA, *La Tène*, p. 32.

⁶ WAVRE et VOUGA, *1er Rapport*, p. 65, note 1.

⁷ VIRCHOW, *Verhandl. d. Berlin. Ges. f. Anthrop.*, 1883, pp. 307 sqq. et 1884, pp. 168 sqq. ; cf. *ibid.*, 1885, p. 300.

⁸ GROSS, *La Tène*, p. 52.

⁹ PITTARD, *L'Homme préhist.*, 1912, 44 ; et chap. XII de P. VOUGA, *La Tène*, pp. 135 sqq.

¹⁰ Attribués par erreur à un bœuf dont on aurait retrouvé les cornes, VOUGA, *4me Rapport*, p. 14 et *JSGU*, IV, 1911, p. 108.

¹¹ Un article des *Basler Nachrichten*, 15 novembre 1911, suppl. au n° 313, publié d'ailleurs sans signature, s'ingéniait à donner à ce squelette un nom et une date : il s'agirait du potier Peter Vigilius, qui se serait noyé dans la Thièle en 264 ap. J.-Ch.

¹² ZINTGRAFF, *Bull. de Saint-Blaise*, 1er novembre 1911 et *JSGU*, IV, 1911, p. 105.

¹³ Cf. PITTARD, *L'Homme préhist.*, *loc. cit.*

dolichocéphalie (75, 14; 76, 12 et 76, 92); 2 de mésaticéphalie (79, 10 et 79, 56) et un de sous-brachycéphalie (81, 50) : « une population, écrit PITTARD, en majorité dolichocéphale, mais dont les brachycéphales ne semblent pas avoir été exclus »¹. La reconstitution de la taille d'après ceux des os longs qui étaient assez bien conservés pour permettre des évaluations, donne des mesures approximatives qui vont de 1,58 à 1,75 m. ; il s'agit d'ailleurs d'individus des deux sexes.

« Cette petite série ethnique, hétérogène, nous montre assez bien la physionomie anthropologique que devait avoir la Suisse palafittique finissante », conclut PITTARD. Elle concorde avec les résultats généraux fournis par la mesure des crânes des nécropoles du Plateau suisse, Vevey, Münsingen, Andelfingen ou Saint-Sulpice², où les crânes allongés dominent, mais dans des proportions variables, sur un ensemble composite.

Dernière remarque : E. VOUGA, GROSS et PITTARD ont signalé sur quelques crânes des traces de coups assésés sur l'individu vivant.

5. AGE ET DURÉE DE LA STATION DE LA TÈNE

Les importations méditerranéennes et les événements historiques auxquels les Gaulois se trouvèrent mêlés sont autant de points de repère qui permettent d'attribuer aux diverses phases industrielles de leur civilisation des dates absolues. La précision toutefois n'en est pas

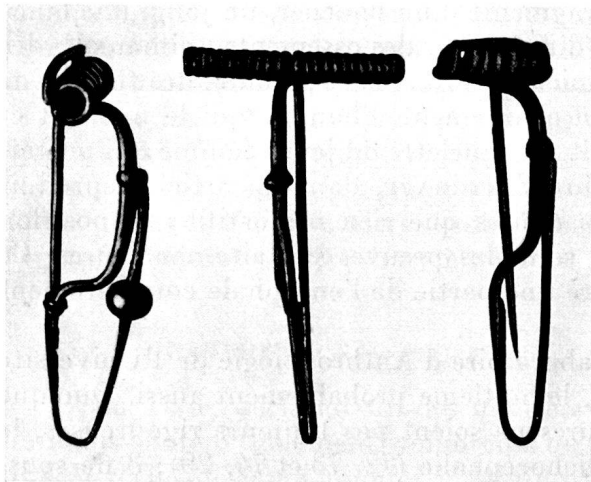


FIG. 41. — Fibules La Tène II, du type de beaucoup le plus fréquent à la station ; la Tène. Musée de Neuchâtel.

telles qu'il n'y subsiste aucune part d'hypothèse. Ainsi, TISCHLER assignait aux deux premières périodes du second âge du fer les dates de 400-200 et 200-58 (en Suisse); DÉCHELETTE, de 500-300 et de 300-100; et plus récemment HUBERT, de 400-285 et de 285-100. Mais aucune de ces chronologies ne semble s'adapter strictement à la province celtique que formait le Plateau suisse. Dès 1911, VIOLLIER proposait d'autres dates, et une subdivision plus précise³: la première période débute en 450⁴ et se laisse diviser en trois phases dont la première dure cinquante ans, les deux suivantes cent; la deuxième période commencerait donc vers 200 pour se prolonger jusqu'à la conquête romaine, soit jusqu'au milieu du I^{er} siècle avant notre ère. Toutefois VIOLLIER corrigea bientôt cette date de 200, et ramena à 250 le début du La Tène II⁵.

Quant à la troisième période, chez nous, « elle fait complètement défaut, ou, tout au moins, se confond avec la civilisation romaine. Le La Tène II a donc duré jusqu'à l'émigration des Helvètes en 58 »⁶.

¹ PITTARD dans P. VOUGA, *La Tène*, p. 140.

² Cf. GROSS, *Actes Soc. jurassienne d'émulation*, 1907. — SCHENK, dans NAEF, *Le cimetière gallo-helvète de Vevey*, 1902, p. 60. — SCHWERZ, *ASA*, 1912, p. 56. — SCHLAGINHAUFEN, *ASA*, 1936, pp. 226 sqq. — *JB. Bern. hist. Mus.*, XVI, 1936, p. 45.

³ VIOLLIER, *AFAS*, Dijon, 1911, p. 641.

⁴ VIOLLIER, *Festgabe H. Blümner*, Zurich, 1914, pp. 261 sqq.

⁵ VIOLLIER, *Rev. archéol.*, 1911, 1, p. 130; *ASA*, 1912, p. 54 et 1915, p. 16; *Sépultures*, 1916, pp. 12 sqq.

⁶ VIOLLIER, *ASA*, 1915, p. 16; cf. HEIERLI, *Urgesch. d. Schweiz*, p. 351.

Nous l'avons déjà dit, les objets trouvés à la Tène, à quelque niveau que ce soit, sont tous du même type, sans qu'il soit possible d'y discerner une évolution quelconque. La Tène

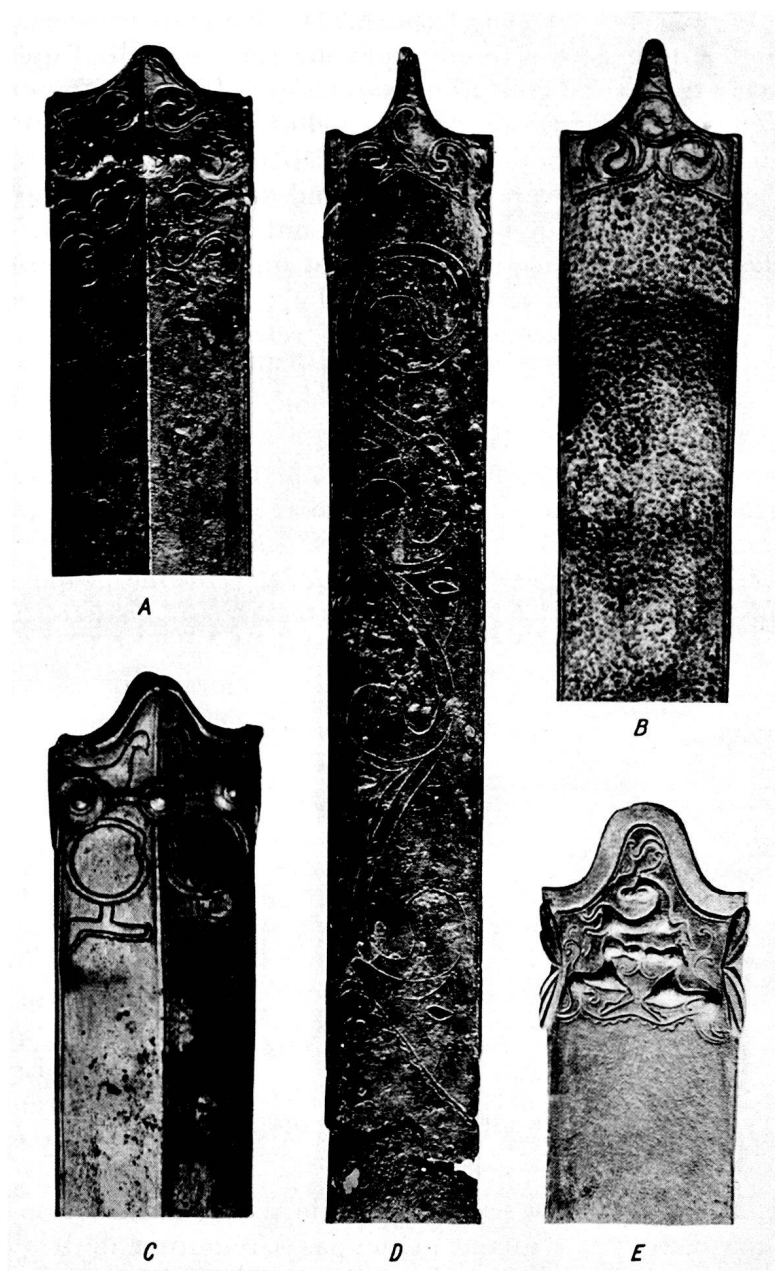


FIG. 42. — Fourreaux décorés ; la Tène.
Musées de Neuchâtel (*A, D et E*) et de Bienne (*B et C*).

n'a donc pas été occupée durant toute la période à laquelle elle a donné son nom — mais seulement au cours de la deuxième phase. L'épée assez longue, à pointe mousse, et munie d'une croisière ondulée (pl. XVII) ; la fibule en fil de métal basse et allongée, dont le pied se fixe au sommet de l'arc, parfois même en arrière (fig. 41) ; le bouclier à umbo ; l'usage de la mon-

naie ; l'art décoratif tel qu'on le constate sur les fourreaux (fig. 38, *b* et 42) : autant de signes caractéristiques du La Tène II¹.

Dans ce tout homogène, bien constitué, il y a cependant quelques types isolés qui font exception. Ainsi, outre une épée La Tène I (pl. XVII, 1), quelques épées « à lame plus courte et plus effilée, et dont le fourreau se termine par un ornement elliptique plein ou ajouré »² (fig. 38, *a*), marquent la transition. Huit fibules archaïques (fig. 43) remontent soit au premier âge du fer, soit à l'époque de transition, soit au début du second âge du fer (La Tène I *c*). Quelques épingle de bronze pourraient avoir constitué des « antiquités » portées par les Gaulois de la Tène, si elles n'étaient pas déjà au fond de la rivière ; il en va de même d'une amulette néolithique³. Les bracelets de métal, qui sont faits d'un ou de deux fils de bronze ou de fer, sauf un fragment de bracelet tubulaire et un bracelet à godrons, sont également des types hérités des phases antérieures (La Tène I *c*) ; au La Tène II, le bracelet de métal a été supplanté par le bracelet de verre, dont on n'a retrouvé à la Tène que deux fragments. Même constatation pour les torques, abondants au début dans les tombes de femmes, très rares à la deuxième période ; on en connaît 4 fragments provenant de la Tène, dont 2 constituaient probablement la même parure.

Ces quelques rares pièces ne peuvent donner lieu à aucune contestation : la station a bien été habitée au cours de la deuxième période du second âge du fer, et la seule question qui puisse se poser est celle-ci : est-ce que l'établissement a duré pendant toute cette deuxième période ? et, plus spécialement, a-t-il débuté avec cette période ? L'infime proportion des objets qui, faisant la transition entre Hallstatt et La Tène, attesteraient l'existence du poste dès 250, donne à croire que la deuxième période était déjà dans la plénitude de son développement

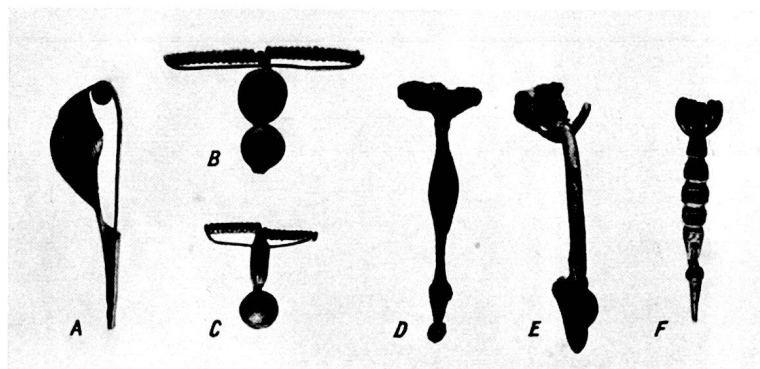


FIG. 43. — Fibules du premier âge du fer (*A*), de la transition (*B* et *C*) et du La Tène I A (*D-F*) ; la Tène. Musée National (*A* et *B*) et Musée de Neuchâtel (*C-F*).

lorsqu'on est venu s'installer à la Tène. Mais on ne pourra en être certain que quand le matériel comparatif du La Tène II sera plus abondant et qu'on pourra — s'il y a lieu — établir de ces séries parallèles d'objets dont l'évolution sert de base aux classements typologiques et aux subdivisions chronologiques⁴. S'il faut en croire WIEDMER-STERN et P. VOUGA quand ils attribuent au début du La Tène II des épées à lame légèrement plus large et plus courte et ornée d'une nervure longitudinale, ou à croisière moins accentuée (pl. XVII, 2 et 3) — ce qui serait dans la logique de l'évolution —, le petit nombre de ces épées à la Tène n'obligerait quand même pas à remonter de beaucoup la date de la fondation de l'établissement des bords de la Thièle.

Les quelques monnaies qui ont été recueillies dans le lit de la rivière confirmeraient une

¹ DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 3, pp. 930 sqq. ; VIOLLIER, *Sépultures*, pp. 10 sqq.

² P. VOUGA, *La Tène*, p. 32 ; cf. *4^{me} Rapport*, p. 75.

³ VOUGA, *5^{me} Rapport*, p. 54. La même remarque vaut pour le rasoir que nous faisons figurer en vignette sur la page de titre de cet ouvrage.

⁴ WIEDMER-STERN, qui donna les bases sur lesquelles VIOLLIER établit sa subdivision du La Tène I, avait tenté la même étude de répartition des types du La Tène II, cf. *Arch. d. hist. Vereins d. Kantons Bern*, XVIII, 3, 1908, pp. 71, 89, etc. VIOLLIER, après un examen approfondi de tout le matériel suisse, ne trouva pas de quoi maintenir cette subdivision.

date assez avancée¹. Ce sont 8 pièces d'or, dont 2 furent trouvées par E. Vouga à 3 m. de profondeur, 2 autres au cours des travaux de la Commission, et les 4 dernières dans des circonstances moins assurées, mais en tout cas dans le lit ensablé de la Thièle. D'ailleurs elles offrent toutes le même type, que FORRER attribue aux Helvètes, sauf une qui doit être originaire de l'ouest du Jura. En conclusion à son étude, FORRER écrivait en 1923 : « Ainsi, aucune des pièces trouvées à la Tène ne prouve l'existence de cette station au III^{me} siècle et même dans la première moitié du II^{me} avant notre ère. L'absence dans le gisement de ces statères très anciens est un indice non négligeable que la Tène n'était pas encore fondée aux dites époques. La Tène n'aurait donc pas existé durant tout le La Tène II, mais seulement

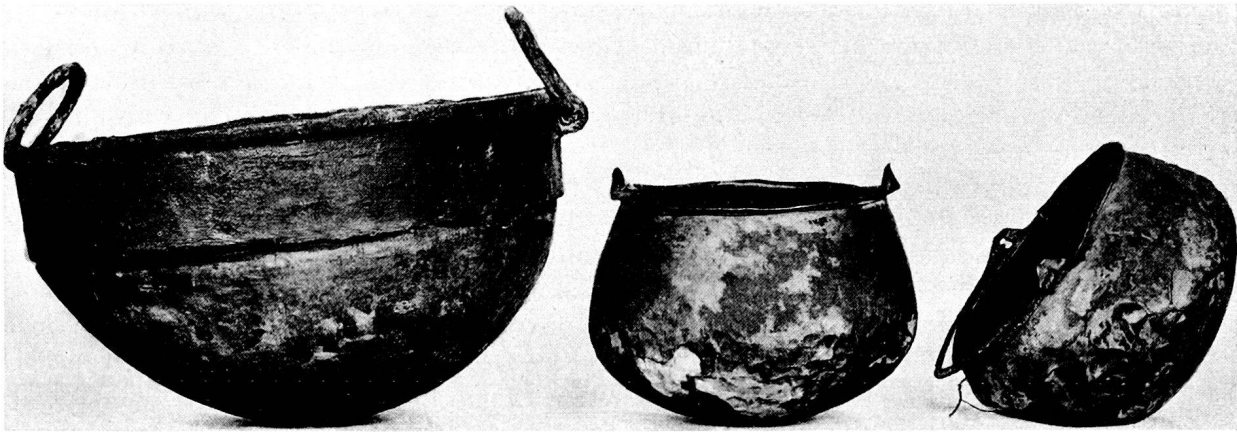


FIG. 44. — Chaudrons de bronze avec cercles en fer ; la Tène. Musée de Neuchâtel.

pendant la seconde moitié de cette période. En chiffres, elle aurait débuté non en 250 ou en 200, mais en 150 ou 125, sinon seulement vers l'an 100 avant notre ère. » Toutefois, l'absence, surtout dans une série aussi restreinte que les 8 monnaies d'or de la Tène, ne constitue pas un critère absolument péremptoire, et FORRER lui-même, dans un article récent, en fait la remarque². Mais cette observation, si elle peut élargir les limites un peu étroites qu'il avait imposées à l'existence de la station, ne justifie pas qu'on remonte de beaucoup au delà du milieu du II^{me} siècle, puisque la série, si petite soit-elle, est assez homogène et qu'il y manque toute pièce qui attesterait la « première période monétaire »³, ou le « courant arverno-helvète » définis ailleurs par FORRER⁴.

Pour la fin de la station, la date de 58 serait évidemment fort tentante, puisqu'on pourrait ranger la Tène parmi les bourgades détruites par les Helvètes avant leur malheureuse expédition vers l'ouest⁵. Mais elle semble décidément trop récente⁶, et d'ailleurs les faits observés à la Tène excluent cette hypothèse, puisqu'on n'y a relevé aucune trace d'incendie

¹ FORRER, chap. XIII de P. VOUGA, *La Tène*, pp. 125 sqq.

² FORRER, *Festschr. A. Oxé*, Darmstadt, 1938, pp. 153 sqq.

³ FORRER, *Kelt. Numismatik*, pp. 304 sqq.

⁴ FORRER, *ASA*, 1938, pp. 192 sqq.

⁵ Ainsi HEIERLI, *Urgesch. d. Schweiz*, p. 351.

⁶ SCHUMACHER, *Prähist. Ztschr.*, IV, 1914, se fie d'abord (p. 239) à une chronologie fondée sur les monnaies et la céramique — et qu'il déclare lui-même peu sûre — pour penser que la Tène a été détruite en 58 ; mais plus loin (p. 253), la comparaison avec les épées La Tène III d'Alésia lui fait dire que « la grande majorité des épées de la Tène, même les plus récentes, beaucoup plus richement décorées (avec leur croisière curviligne), datent d'avant César et renvoient à une catastrophe qui s'est produite longtemps avant l'exode des Helvètes ».

— si le Pont Vouga avait brûlé, ce fut vraisemblablement plus tôt — ; et on ne s'expliquerait pas du tout l'abondance des armes souvent neuves laissées sur place par un peuple parti en conquête. Si du reste il fallait prolonger la durée de la station jusqu'au milieu du premier siècle, on ne manquerait pas d'y rencontrer plus de types annonçant la troisième période puisque, si pour VIOLLIER elle coïncide chez nous avec l'occupation romaine, pour les archéologues étrangers, qui disposent pour cette époque d'un matériel comparatif plus abondant, elle débute déjà aux environs de l'an 100. Or, il y a bien, qui doivent provenir de l'ancien lit de la Thièle, 3 fibules La Tène III¹ et le haut d'un fourreau d'épée de la même époque ; et JAHN² indique bien aussi, parmi les objets de la Tène figurés dans les planches de la monographie de P. VOUGA, certains types qu'il date, avec REINECKE, du La Tène III³, en ajoutant qu'on en pourrait désigner d'autres encore, mais la démonstration de REINECKE, dans tout ce qui concerne la Tène elle-même, n'est pas péremptoire⁴. Il reconnaît que cette station constitue une énigme : « La majorité des trouvailles appartient assurément à la fin de l'âge de La Tène ; les trouvailles qui seraient indiscutablement du milieu de cette période en sont absentes, et l'attribution chronologique d'une série d'objets apparemment La Tène II, en particulier des épées, doit donc, pour l'instant, rester douteuse »⁵. Il ne nous paraît pas que le doute soit encore permis, depuis les fouilles de 1907-1916 : la majorité des trouvailles, incontestablement, date du La Tène II, même si l'on prend comme base de classification les données typologiques — pas très précises d'ailleurs — et stylistiques établies par REINECKE. Selon cet auteur, l'umbo de bouclier de la phase C (= La Tène II) est « en forme de ruban », c'est-à-dire de plaque quadrangulaire bombée en son centre ; celui de la phase D (= La Tène III) est circulaire⁶ ; or la Tène en a livré plus de vingt, tous du premier type⁷. La pointe de flèche, rare au demeurant, apparaît à la dernière phase, ainsi que le casque ; or on connaît une douzaine de flèches provenant de la Tène, soit extrêmement peu en comparaison du nombre des épées ou des fers de lances — et les casques sont totalement inconnus. Et surtout, les objets sur lesquels on établit la classification typologique la plus sûre, à savoir les fibules (380 exemplaires environ trouvés à la Tène) et les épées (166 au moins), ne laissent place à aucun doute. Est-on en droit, en face de ces témoins parfaitement explicites, d'accorder une valeur décisive — et contraire — à des objets de toilette, à des outils en eux-mêmes atypiques, ou à des pièces de harnais ? et ne serait-il pas d'une meilleure méthode de renverser la proposition, et de conclure de leur présence à la Tène, donc dans un milieu bien daté, à leur existence au cours de la phase moyenne (C selon REINECKE, II selon DÉCHELETTE) ? Au surplus, il convient de réserver toujours la possibilité que les objets trouvés à la Tène avant les fouilles de 1907-1916 n'appartiennent pas au vrai gisement ; tel peut être le cas des pièces de harnachement incrustées d'émail que conserve le Musée National⁸.

Les arguments d'ordre stylistique aboutissent à une constatation toute semblable : la décoration des fourreaux d'épées de la Tène (fig. 38, *b* et 42) est décidément d'inspiration La Tène II, et non III. Et REINECKE, d'ailleurs, le reconnaît⁹, puisque ce n'est que par analogie, par « connexion » avec l'ensemble — daté par lui de la dernière phase — qu'il attribue

¹ P. VOUGA, *La Tène*, pl. XX, fig. 7 et 8, et p. 65 ; cf. TSCHUMI, *Urgesch. d. Schweiz*, p. 146.

² JAHN, *Mannus*, XVI, 1924 ; cf. SEGER, *Prähist. Ztschr.*, XV, 1924, p. 117.

³ Anneaux de ceinture (pl. VIII, fig. 27, 41-45) ; rasoirs (pl. XXV, fig. 4, 5, 9-10) ; chaudron (pl. XXVII) ; pièces de harnais (pl. XXXVII et XXXVIII) ; écriin (pl. L, fig. 20), dont DÉCHELETTE, *Manuel*, II, p. 302, fig. 116, figure l'équivalent, mais datant de l'âge du bronze.

⁴ REINECKE, *Mainzer-Festschr.*, 1902, pp. 53 sqq.

⁵ *Loc. cit.*, p. 101, note 53.

⁶ *Loc. cit.*, pp. 63 et 66.

⁷ P. VOUGA, *La Tène*, p. 57, pl. XV et XVII.

⁸ *Ibid.*, pl. XXXVII et XXXVIII ; cf. JSQU, IV, 1912, p. 111 et fig. 27 et 28.

⁹ *Loc. cit.*, p. 85.

la persistance de ces motifs à la fin de l'âge du fer. Presque tous les fourreaux décorés usent, en effet, du motif linéaire : c'est une abondance, très variée d'ailleurs, de spirales, de volutes, de lignes en S¹. Le décor zoomorphe n'apparaît que sur trois exemplaires ; l'un appartient à la transition du La Tène I au La Tène II, le deuxième fut pêché par DARDEL, donc gisait en surface, et le troisième (fig. 42, e) fut trouvé par DESOR, donc en surface également ; encore le décor en est-il obtenu au repoussé, procédé qui n'est employé sur aucun autre fourreau². Au surplus, la comparaison avec l'inventaire d'une station du La Tène III³ est significative : on n'a pas encore, à la Tène, cette profusion de boutons, de globules, de palmettes, qui alourdissent terriblement le style décoratif de la fin de l'âge du fer.

L'ensemble donc, et encore une fois, appartient à la phase moyenne. Cependant, n'y aurait-il pas lieu de tenir compte du fait que la dernière phase, dans le territoire suisse habité par les Helvètes, n'est pas, ou est mal représentée ; que par conséquent certains types qui, ailleurs, semblent bien ne se généraliser qu'à cette troisième phase doivent marquer, à la Tène, la fin de la deuxième phase ?

P. VOUGA inclinait à penser que la Tène avait été abandonnée vers la fin du II^{me} siècle avant notre ère⁴. Le témoignage des monnaies d'or⁵, et surtout « l'abondance de quarts de statère en très bas or, datant de la dernière période de l'indépendance helvète » ont amené FORRER à conclure que « la station helvète proprement dite a été détruite avant l'émigration des Helvètes en 58 », à une date qu'ailleurs il précise : quelques dizaines d'années après 100 et autant avant 58, autrement dit vers 80⁶. Le témoignage de l'archéologie — la transition du La Tène II au La Tène III étant assez flottante — nous semble s'accorder avec le témoignage de la numismatique, et c'est à cette date que nous nous rallierons le plus volontiers.

6. LES VESTIGES POSTÉRIEURS

a) OBJETS DIVERS.

Avant de chercher à rendre compte de l'histoire de la station, de sa destination et de sa destruction, il nous paraît encore indispensable d'étudier un des éléments du problème, et non des moindres : les traces d'établissements, ou du moins d'une activité quelconque, sur ce qui avait été la station de la Tène ou dans les parages. C'est, il est vrai, anticiper quelque peu, puisque cela nous mène déjà à l'occupation romaine ; mais la Tène fait partie d'un complexe, très mal connu d'ailleurs, dont il est arbitraire et dangereux de l'isoler. Malheureusement, si les traces sont indubitables, il s'en faut de beaucoup qu'elles soient claires ; et nous ne disposons guère là-dessus que de quelques données archéologiques sans beaucoup de précision, de quelques renseignements plutôt embrouillés.

Dans la station proprement dite, lors des fouilles méthodiques de la Commission de la Tène, on a découvert les quelques objets de type postérieur à l'ensemble que nous avons rappelés tout à l'heure : trois fibules, une de bronze et deux de fer⁷, le haut d'un fourreau,

¹ E. VOUGA, *La Tène*, pl. I-III ; GROSS, *La Tène*, pl. I-III ; P. VOUGA, *La Tène*, pl. I-VII et fig. 7, a-o.

² a) P. VOUGA, *op. cit.*, pl. I, fig. 1. — b) *Ibid.*, pl. II, fig. 2 ; E. VOUGA, *op. cit.*, pl. VIII, fig. 1 ; cf. REINECKE, *loc. cit.*, p. 85. — c) E. VOUGA, *op. cit.*, pl. I, fig. 40 ; GROSS, *op. cit.*, pl. III, fig. 3 ; P. VOUGA, *op. cit.*, fig. 7, m ; cf. REINECKE, *loc. cit.*, pp. 85 et 90.

³ Cf. p. ex. PIC-DÉCHELETTE, *Le Hradischt de Stradonitz*, Leipzig, 1906.

⁴ P. VOUGA, *op. cit.*, pp. 154 sqq.

⁵ FORRER dans P. VOUGA, *op. cit.*, p. 129.

⁶ FORRER, *Festschr. A. Oxé*, pp. 153 sqq.

⁷ WAVRE et VOUGA, *1^{er} Rapport*, p. 69 ; *2^{me} Rapport*, p. 233.

une monnaie séquanaise¹. Tout cela date de la troisième période, mais nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'en faire état dans la chronologie de la station, puisque des objets semblables ont été retrouvés en assez grand nombre dans les parages.

La collection que DARDEL avait réunie au cours de ses promenades sur la grève — et qui doit être distinguée des objets qu'il avait recueillis lors des sondages peu profonds qu'il exécutait sur la station — comprenait un grand nombre de monnaies en argent, en bronze ou en potin, quelques fibules, une statuette représentant un animal fantastique dont on retrouve la figuration sur les pièces de monnaies². E. VOUGA et GROSS ont également publié des fibules du La Tène III³. P. VOUGA enfin a fait place dans sa monographie — mais sous toutes réserves — à deux statuettes d'animal (dont celle de DARDEL), à des dés à jouer, à une « datte » ou « olive » d'or servant de monnaie, à un style en fer et à de petits cailloux sphériques qui étaient probablement des jouets⁴.

Si DARDEL et E. VOUGA⁵ parlent d'époque antérieure, et en particulier de Hallstatt, c'est qu'ayant bien remarqué une différence de type, ils se sont peut-être laissé induire en erreur par la nature du métal de ces fibules ; mais c'est manifestement une erreur, car tous ces objets sont contemporains, et datent du La Tène III. Et tous aussi — c'est là le point capital — ont été recueillis en dehors de la station même⁶. Il y a donc à la Tène des traces d'une activité qui s'est prolongée après l'abandon de la station ; mais où sont-elles localisées ? et de quelle nature était cette activité ? Comme on ne fit jamais de fouilles régulières en dehors du lit de l'ancienne rivière lorsqu'elles étaient encore possibles, c'est dans les renseignements donnés par DARDEL, par ZINTGRAFF — ou par FORRER, qui lui-même les tient des deux premiers, — par E. VOUGA et par GROSS, qu'il faut chercher une réponse à ces questions.

Le plan de ZINTGRAFF-DARDEL publié par les *Antiqua* en 1884⁷ fait figurer au fond de la baie actuelle, à l'ouest du môle, en *D*, un gisement de tourbe « avec objets gaulois et romains », en *E*, quelque peu plus à l'ouest, une « station gauloise ». Cette station gauloise qui, dit le commentaire du plan, fut découverte le 31 janvier 1884 par E. VOUGA, doit correspondre à l'emplacement marqué par lui du chiffre 7 sur son plan ; malheureusement, il dut renoncer à y pratiquer des fouilles régulières à cause de l'eau qui remplissait la fosse, et on n'en vit jamais que « de petites planches constituant une longue grille et entre elles, une espèce de cloison »⁸. Quoiqu'on n'y ait jamais fouillé, c'est, pour ZINTGRAFF, l'emplacement dont DARDEL disait : « Le tiers de mes monnaies gauloises proviennent (*sic*) justement de l'endroit où l'animal a été trouvé (il s'agit de la statuette dont nous avons parlé). Je n'ai point trouvé de monnaies romaines à cette place... Le bronze gaulois ainsi que l'animal et la plupart (ou le tiers ?) des monnaies proviennent essentiellement d'un endroit à la Tène, où existait une station plus ancienne que celle où l'on découvre les objets de fer »⁹. Ce même

¹ WAVRE et VOUGA, *1er Rapport*, p. 70.

² a) *Ant.*, 1884, p. 21 (FORRER) et p. 128 (TRACHSEL), pl. VI et XXXV ; 1885, pp. 145 sqq. (FORRER), pl. XXIX. — b) *Ibid.*, 1886, p. 13, pl. I, fig. 9. — c) *Ibid.*, 1884, p. 18 et pl. VI, fig. 32. — d) *Ibid.*, 1885, pp. 7 sqq. et pl. III, fig. 1-5 ; p. 45. — e) *Ibid.*, 1891, pp. 26-27.

³ E. VOUGA, *op. cit.*, pl. XVI, fig. 17 et 25 ; GROSS, *op. cit.*, pl. II, fig. 35, 38 et 40.

⁴ P. VOUGA, *op. cit.*, pp. 119-122, pl. L, fig. 13-15, 16-18, 19, 25 et 26, 27.

⁵ DARDEL, *Ant.*, 1884, pp. 20 sqq. ; E. VOUGA, *op. cit.*, p. 25.

⁶ Cf. DARDEL, *loc. cit.* ; ZINTGRAFF, *ibid.*, pp. 28, note d, et 52 ; E. VOUGA, *op. cit.*, pp. 13, 25, etc. ; GROSS, *op. cit.*, p. 36.

⁷ *Ant.*, 1884, pl. VIII, pp. 24 sqq. et 51 sqq. C'est à peu près aussi le plan dit ZWAHLEN ; ZINTGRAFF publia séparément en 1906 deux plans qui reproduisent les mêmes indications, en 1907 une brochure qui resta sans suite : *La Tène, notes archéologiques*, n° 1, et un article dans *L'Homme préhist.*, 5, 1907, pp. 225 sqq. C'est du plan des *Ant.* que s'inspira FORRER pour dresser celui de son *Reallexikon*, fig. 369 et pl. 171 — avec l'orientation est-ouest inversée, — reproduit encore dans *Festschr. A. Océ*, p. 158.

⁸ ZINTGRAFF, *Ant.*, 1884, p. 52, note 4 ; *L'Homme préhist.*, 5, 1907, p. 233.

⁹ DARDEL, *Ant.*, 1884, pp. 20 sqq. Si la station a été « découverte » en 1884, comment DARDEL aurait-il pu y faire ses récoltes avant cette date ?

emplacement est pour FORRER « une riche colonie gauloise de huttes, avec armes de La Tène »¹. La cause principale de cette confusion nous paraît résider dans le terme de station et dans l'abus qu'on en fit. D'après les notes dont ZINTGRAFF accompagna le plan des *Antiqua*, DARDEL trouvait ses monnaies tout au long de la baie, et en particulier au fond, à l'endroit marqué *D* ; le même renseignement nous est transmis par E. VOUGA : « Le plus grand nombre des monnaies a dû se trouver sur l'île, entre les deux bras de la Thielle ; mais de là, à mesure que le terrain était enlevé, ces monnaies étaient balayées et entraînées au bord avec les graviers². » L'« île » présumée par E. VOUGA était délimitée par deux anciens bras de la Thièle ; elle aurait rejoint le niveau moyen du lac actuel précisément à l'endroit où ZINTGRAFF marque le gisement des monnaies ; mais la « station gauloise » (*E* de ZINTGRAFF-FORRER, 7 de E. VOUGA) est située sur l'autre rive du bras. Il y eut donc bien un édifice de ce côté, mais dont on ignore absolument la date ; s'il y en eut d'autres, il n'en restait en tout cas plus rien même avant l'aménagement de la terrasse actuelle. Et ce n'est pas dans les vestiges d'une construction que l'on trouvait les monnaies ni les autres objets du La Tène III, mais bien dans la tourbe ou sur la tourbe où ils étaient, dit DARDEL lui-même, « amenés par les vagues »³ ; on n'a jamais recueilli, mêlés aux monnaies ou aux fibules, des objets plus pesants, que les vagues n'auraient pas pu charrier. Enfin quant aux pieux revêtus d'oxyde de fer que signale ZINTGRAFF, ils étaient situés à l'embouchure de l'ancien lit de la rivière sur laquelle s'élevait l'établissement du La Tène II.

En somme, on ne peut rien dire avec certitude, mais il paraît probable ou bien qu'il n'y eut jamais à proprement parler d'établissement postérieur à la station classique, ou bien que cet établissement était situé en quelque endroit où les vagues pouvaient s'emparer de menus objets et les déposer sur le cordon littoral, c'est-à-dire sur l'île de E. VOUGA, à l'ouest du lit ensablé. Et ce qui reste hors de doute, c'est que la Tène a continué à être un lieu de passage.

Les environs de la Tène n'ont jamais été systématiquement explorés, sauf en un point, à côté du talus du chemin de fer Neuchâtel-Berne, entre Épagnier et le pont sur la Thièle⁴ ; cet emplacement doit se trouver également sur l'ancienne rivière, à quelques centaines de mètres en aval. On y découvrit les traces évidentes d'une construction, mais malheureusement pas le moindre objet. Naguère encore, à en croire certaines indications de E. VOUGA ou de ZINTGRAFF, les vestiges apparents devaient être beaucoup plus nombreux dans les parages de la station, mais on n'y fit pas de recherches.

b) MONNAIES GALLO-ROMAINES.

Des quelque 200 monnaies gauloises ou gallo-romaines ou romaines de la collection DARDEL, le tiers provenait du fond de la baie de la Tène, les deux autres tiers doivent avoir été trouvés tout au long de la grève, jusqu'à Préfargier et même jusqu'à Saint-Blaise, et, de l'autre côté, dans la Thièle⁵. Aucune, ou presque, ne provient de la station même⁶. Cette collection, qui a été acquise par FORRER, n'a pas encore fait l'objet d'une étude détaillée⁷.

¹ FORRER, *Reallexikon*, p. 446.

² E. VOUGA, *op. cit.*, p. 13.

³ DARDEL, *Ant.*, 1884, p. 21.

⁴ WAVRE et VOUGA, *2^{me} Rapport*, pp. 235 sqq.

⁵ FORRER, qui le tenait de DARDEL lui-même, a raconté comment cette collection avait été constituée au cours de promenades matinales, cf. *Festschr. A. Oxé*, p. 156, note 6.

⁶ Cf. DARDEL cité par FORRER, *Ant.*, 1884, p. 29.

⁷ FORRER la préparait pour la monographie de P. VOUGA, mais il fut prié de se limiter aux seules monnaies d'or trouvées dans la station « pure », cf. FORRER, *Festschr. A. Oxé*, pp. 157 sqq.

Cependant, il en a paru quelques spécimens ¹, auxquels il faut ajouter les monnaies publiées par KELLER et par DESOR ², soit une ou deux pièces d'argent, imitations celtiques des monnaies massaliotes, et plusieurs pièces de potin. Le total — non pas publié, mais trouvé — dépasserait certainement 200, se répartissant à peu près également en pièces d'argent et de potin.

FORRER a fait cette remarque ³ que, si les monnaies de potin se distribuent suivant au moins 15 types différents, les monnaies d'argent en revanche se rattachent presque toutes au même groupe ; ce groupe, qui imite le denier romain, avec la tête de Roma à l'avvers et un cheval au revers, porte à l'exergue, en caractères grecs, le nom presque toujours abrégé de *Kaletedou* ; quoique le type en soit emprunté à Rome, le centre d'expansion doit se trouver dans l'ouest de la Gaule et avoir suivi les routes commerciales ⁴. Quelques autres monnaies d'argent sont des copies celtiques de l'obole ou de la drachme massaliotes ; elles sont plus anciennes que les quinaires d'inspiration romaine, et constituent le quatrième courant monétaire de la Suisse pré-romaine, selon Forrer, courant uniquement commercial.

Parmi les pièces de potin, FORRER cite des monnaies de Q. Docirix, contemporaines de la Conquête ; une monnaie allobroge qu'il date du milieu du I^{er} siècle avant notre ère ; deux types qu'on attribue généralement aux Leuques, mais qui sont répandus dans l'Allemagne du sud, la France orientale et la Suisse ; des pièces originaires des Catalauni du bassin de la Seine, mais imitées fréquemment dans le centre de l'Europe ; des monnaies séquanaises ; enfin des types qu'il attribue plus spécialement aux Helvètes du nord-est et de la Forêt-Noire. Ces quelques indications tirées de la *Keltische Numismatik* seront complétées par deux remarques que FORRER a faites ailleurs : « Comme pour les pièces de potin et les quinaires d'argent recueillis sur les grèves du lac, les monnaies d'or trouvées dans l'établissement helvète des bords de la Thièle révèlent une forte prédominance de monnaies indigènes ⁵ ; » et cette mention de « toutes les monnaies de potin, la grosse majorité avec la tête grossièrement dessinée et le cheval, généralement attribuées aux Séquanes ⁶ ».

GROSS avait demandé au numismate BARTHÉLEMY une notice sur ces monnaies, ou tout au moins sur certaines de ces monnaies (quinaires d'argent, potins séquanais) : « En résumé, concluait BARTHÉLEMY, ces monnaies... sont de la seconde moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne, principalement de la fin ⁷. » Mais peut-être assignait-il, selon la tendance de son époque, une date trop récente au cours de ces monnaies ; les imitations de drachmes massaliotes ont dû s'introduire, dans l'ouest de la Suisse surtout, à la fin du II^{me} siècle ; les quinaires d'argent et les potins divers appartiennent à ce que FORRER appelle la quatrième période monétaire des Helvètes, laquelle dure de 100 à 58 ; ils constituent aussi, toujours selon FORRER, le sixième courant, à la fois importation de Gaule et fabrication locale, contemporain du La Tène III et éliminé peu à peu par le cuivre impérial romain.

La continuité du trafic local à la Tène et dans les parages est encore attestée non seulement par des monnaies romaines, mais par des monnaies des colonies de Nîmes, d'Arles et de Vienne en Dauphiné ⁸. Il est possible d'ailleurs que cette continuité ait été rompue au

¹ FORRER, *Ant.*, 1884, p. 21 et pl. VI, fig. 33-36 ; 1885, pp. 145 sqq. et pl. XXIX. — TRACHSEL, *ibid.*, 1884, pp. 128 sqq. et pl. XXXV, fig. 198-201. — E. VOUGA, *op. cit.*, pp. 29 sqq. et pl. VIII. — BARTHÉLEMY dans GROSS, *op. cit.*, pp. 46 sqq. et pl. XI. — HEIERLI, *Urgesch. d. Schweiz*, p. 349. — FORRER, *Kelt. Numismatik*, pass.

² KELLER, *MAGZ*, XV, 7, 1866 (*PlB*, VI), p. 302 et pl. XV, fig. 35-38. — DESOR, *Constr. lac.*, 1864, pp. 27-28.

³ FORRER, *Kelt. Numismatik*, p. 309.

⁴ FORRER, *op. cit.*, pp. 103 sqq. et ASA, 1938, pp. 192 sqq.

⁵ FORRER dans P. VOUGA, *La Tène*, p. 128.

⁶ FORRER, *Festschr. A. Oxé*, p. 158.

⁷ BARTHÉLEMY dans GROSS, *La Tène*, p. 47.

⁸ TRACHSEL, *Ant.*, 1884, pp. 130 sqq. et pl. XXXV, fig. 202 et 203 ; E. VOUGA, *La Tène*, pl. VIII, fig. 6 et 7.

moins une fois, s'il faut en croire DARDEL qui déclara quelque part n'avoir jamais trouvé de monnaies romaines parmi le gisement principal des monnaies gauloises¹. Malheureusement, dans ses déclarations ultérieures transmises par FORRER, par ZINTGRAFF ou par RITTER, il n'est plus jamais fait allusion à un groupement de ce genre. Il nous paraît toutefois qu'il y a là une indication à conserver, non seulement parce que c'est la seule que nous tenions directement de DARDEL, mais parce qu'elle s'accorde avec d'autres renseignements². On aurait donc un emplacement plus spécifiquement La Tène III, successeur direct de la station, — quoique de moindre envergure —, puis de simples traces d'une circulation qui empruntait le passage de la Tène.

7. LA DESTINATION DE LA TÈNE

Pour chercher à établir avec quelque chance de succès la destination de la Tène, il faudrait considérer le problème sous trois aspects. D'abord, à l'aide de l'inventaire des trouvailles, constater le caractère interne de la station ; cela n'offre aucune autre difficulté que celles qui sont inhérentes à ce genre d'interprétations, mais cela exige la précaution, qui ne fut pas toujours prise, de n'y pas mêler d'objets, antérieurs ou postérieurs, étrangers à l'établissement quoique trouvés dans les parages. Ensuite, replacer la Tène dans son cadre, aussi bien dans son cadre immédiatement local — et c'est le deuxième aspect du problème — que dans son cadre plus largement régional, c'est-à-dire dans l'ensemble du Plateau suisse, et c'est là le troisième aspect. Malheureusement les deux dernières façons d'envisager le problème sont loin d'être aussi accessibles que la première, pour des raisons diverses, que nous verrons. Il va de soi, du reste, que cette triple distinction est tout arbitraire, puisqu'en réalité la Tène ne devait répondre qu'à une nécessité qui l'avait placée là où elle était ; mais cette manière de dialectique, logiquement, s'impose. Nous allons donc entreprendre successivement ces trois études.

a) LE CARACTÈRE « INTERNE » DE LA TÈNE.

Au cours de ceux des chapitres précédents qui se limitaient à la station « pure », nous avons déjà dégagé les éléments de ce caractère. Nous commencerons donc par en répéter brièvement les plus saillants. La Tène est établie sur la rive sud d'un bras de rivière dont la rive nord est défendue par une palissade. Elle n'a eu qu'une existence temporaire dont la durée est difficile à fixer avec précision, mais ne doit pas avoir excédé le siècle qui va de 180 à 80. Elle n'a jamais servi d'établissement à une famille, ou à un groupe de familles. Elle a conservé des armes ou des outils neufs, et souvent encore groupés. Elle n'a pas été détruite par un incendie, ni pillée par des ennemis, mais abandonnée à la suite d'une crue dévastatrice ; cependant, on y constate des traces d'incendie partiel, et maints témoignages — armes utilisées et faussées, ossements humains portant les marques de coups — de luttes qui s'y seraient déroulées.

Telles sont, ou à peu près, les bases sur lesquelles raisonnaient ceux qui cherchaient à rendre compte du caractère de la station, et de son utilité. D'où les deux interprétations également possibles : but commercial (entrepôt, magasin, atelier, selon DESOR, E. VOUGA, DARDEL, MESSIKOMMER), but stratégique (oppidum, refuge, poste d'observation, selon KELLER,

¹ DARDEL, *Ant.*, 1884, p. 21.

² P. VOUGA dans VIOLLIER, *MAGZ*, XXX, 7, 1930 (*PfIB*, XII), p. 7.

UNDSET, GROSS, HEIERLI). FORRER fonde en une seule ces deux hypothèses¹ ; et rien, en effet, n'empêche que la Tène, entrepôt d'armes, ait pu aussi servir de refuge, ou inversement. Mais si elle fut le théâtre d'un combat, ou de plusieurs combats, il est difficile d'admettre, comme le voulait FORRER, qu'elle ait été détruite au cours d'un de ces combats sans avoir été pillée.

Quelque vingt ans plus tard, FORRER proposait une autre explication² : la Tène était un poste de douane qui contrôlait la liaison entre les lacs de Neuchâtel et de Bièvre. WAVRE et VOUGA, dans leur *I^{er} Rapport*, de 1907 également, et sans avoir eu connaissance de l'hypothèse de FORRER, émettaient une idée toute semblable : « Lieu de refuge, entrepôt d'armes, espèce d'arsenal fortifié que les ponts reliaient à travers le marais au Plateau suisse d'une part et au Jura de l'autre et qui, par sa position sur un cours d'eau au confluent de trois lacs, surveillait toute la navigation intérieure du pays »³. Cette hypothèse a pour elle l'autorité de DÉCHELETTE qui, dans l'ouvrage qu'il consacra à la Collection Millon⁴, puis au XIV^{me} Congrès international d'Anthropologie (Genève, 1912), enfin et surtout dans son *Manuel*⁵, assimila la Tène à Chalon-sur-Saône, poste de douane entre Éduens et Séquanes ; la situation sur la rivière et la nature des trouvailles sont en effet analogues, et le poste de Chalon a sur la Tène cet avantage qu'il appartient à l'histoire, grâce à CÉSAR et à STRABON, et que, par conséquent, il peut servir à illustrer, à mieux éclairer la Tène.

C'est généralement à cette explication qu'on se rallie⁶. Toutefois, P. VOUGA a fait observer que la Tène n'avait livré aucun objet d'origine étrangère, en particulier aucune monnaie⁷, qui attesterait des importations, un trafic le long de cette « voie fluviale très fréquentée faisant communiquer les vallées du Rhin et du Rhône ». Et il concluait par l'hypothèse que la Tène, « entrepôt fortifié occupé militairement », recevait en dépôt les produits de la métallurgie du Jura bernois, dont les vestiges probables ont été signalés par QUIQUEREZ⁸ et, plus récemment, par JOLIAT⁹.

Mais si l'absence de types étrangers, d'objets de commerce comme les amphores vinaïres, ou de monnaies, doit être retenue contre l'hypothèse d'un poste de péage surveillant une voie fréquentée, il nous paraît que, de même, le nombre si restreint d'outils de tous genres parmi tant d'armes ne parle guère en faveur d'un entrepôt ; et que la présence d'armes encore neuves, ou d'instruments encore emballés — comme les rasoirs et les forces¹⁰ — dont l'usage est réservé aux hommes, concorde parfaitement avec l'idée que l'on peut logiquement se faire d'un poste militaire, exclusivement militaire.

b) LA TÈNE DANS SON CADRE LOCAL.

Nous penserions volontiers que la partie la plus sûre de la réponse qu'on pourra donner au problème de la Tène sera fournie par l'étude de ses environs immédiats, de leur topographie et des vestiges archéologiques qui s'y sont rencontrés. Malheureusement, la configuration de la Tène et des environs a été sans doute assez agitée, et des travaux récents (Correction des eaux du Jura, avec construction du môle et du canal, établissement d'une ligne de chemin

¹ FORRER, *Ant.*, 1886, pp. 17 sqq.

² FORRER, *Reallexikon*, p. 447.

³ WAVRE et VOUGA, *I^{er} Rapport*, p. 71.

⁴ DÉCHELETTE, *La Coll. Millon*, Paris, 1911, p. 159.

⁵ DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 3, pp. 935 sqq.

⁶ Cf. p. ex. SCHUMACHER, *Prähist. Ztschr.*, 1914, pp. 231 sqq., et *Reallex.*, p. 406 ; HUBERT, *Les Celtes*, I, p. 104.

⁷ Cf. FORRER dans P. VOUGA, *La Tène*, p. 128 : « Évidemment, si la Tène avait été une grande foire, ou une voie internationale, les types se seraient mélangés beaucoup plus ».

⁸ Cf. P. VOUGA, *op. cit.*, pp. 143 sqq.

⁹ JOLIAT, *Actes Soc. jurassienne d'Émulation*, 1934 et 1938.

¹⁰ Cf. P. VOUGA, *op. cit.*, pl. XXII, fig. 5-7.

de fer toute proche, aménagement d'une plage) ont achevé de bouleverser ce qu'il aurait pu subsister de témoignages. Et quant à l'archéologie, on n'en connaît pas grand'chose hors de la station même.

Il y a toutefois quelques éléments sur lesquels on doit pouvoir tabler. Et tout d'abord celui-ci, qui nous paraît essentiel : il faut résolument faire abstraction des vestiges postérieurs, La Tène III ou gallo-romains, de même d'ailleurs que des quelques objets antérieurs. Non qu'ils n'aient leur importance, mais ils nous semblent signifier uniquement que la Tène avait complètement changé de destination, avait perdu sa raison d'être ; pour quelque raison que ce soit, la nécessité qui l'avait fait établir là où elle était, et telle qu'elle était, cette nécessité avait disparu. Cette disparition pose un problème que nous retrouverons ; mais en même temps, elle limite le problème de la Tène lui-même, et elle doit entrer dans la solution qu'on en proposera.

Il n'existe donc dans les parages aucun indice connu, aucun vestige contemporain qui soit susceptible de jeter quelque lumière sur la Tène. Dans le lit de la Thièle, on a peut-être pêché incidemment des objets La Tène II, mais la provenance en est douteuse ; au Pont de Thièle, des pilotis marquent l'emplacement de stations de l'âge de la pierre ou du bronze et si WAVRE fait figurer dans son plan¹ les vestiges d'un pont ancien situé en amont du pont romain, on n'en connaît, que nous sachions, rien qui date du La Tène II. Quant aux constructions de bois repérées en 1908 quelque peu à l'est de la station, elles seraient plutôt gallo-romaines, à en croire une indication de E. VOUGA² qui ne se montre, à la vérité, pas très affirmatif.

Quoique les renseignements proprement archéologiques soient singulièrement réduits, on aurait tort de renoncer à poursuivre ses investigations, car, si LÜDI a vu juste³, on dispose encore d'un élément d'explication. D'après lui, la Tène, quoique adossée au lac (fig. 37), était une tête de pont ; et ce paradoxe apparent se justifie fort bien si on considère que le bras de rivière de la Tène se jetait dans le cours principal quelque peu en aval de la Maison Rouge délimitant ainsi une île ; et que les seuls chemins d'accès, soit à travers le Grand Marais, soit le long du lac de Saint-Blaise à la Tène, aboutissaient précisément à la Maison Rouge et à la Tène. Au delà du Grand Marais, on aurait les ponts sur la Broye, en aval de la Sauge, que signala RITTER⁴, si toutefois il n'y a pas là une confusion avec la station lacustre de Witzwil.

La Tène donc n'aurait pas été destinée, ou du moins pas seulement, à surveiller le trafic fluvial est-ouest, mais bien le trafic routier nord-sud. Et ces conclusions fondées sur la topographie se verront utilement confirmées par les considérations suivantes : d'abord, par la nature du matériel archéologique recueilli, qui correspond plutôt à un poste frontière qu'à un poste de péage où, selon la coutume gauloise, on aurait perçu une taxe comme droit de navigation ; ensuite, par la disposition des maisons sur la seule rive sud, et par la palissade sur la rive nord ; enfin, par l'absurdité qu'il y aurait eu à édifier un poste de péage sur un bras secondaire, car, si même la configuration des rives ne devait pas être exactement telle que la propose LÜDI, il est en tout cas certain que le chenal de la Tène⁵ était insuffisant pour assurer à lui seul l'écoulement du lac, et que le bras principal passait donc ailleurs.

Poste militaire, donc, et plus précisément poste frontière. Mais sur quelle frontière ?

¹ MN, 1889

² « A mi-distance (entre la Tène et le confluent de l'ancienne et de la nouvelle Thièle), dans des carrières de graviers, se trouvent de nombreux pilotis et d'autres pièces de bois de chêne avec mortaises, indiquant un nombre assez considérable de constructions, mais les quelques rares objets qui en proviennent indiqueraient plutôt des établissements gallo-romains. », E. VOUGA, *La Tène*, p. 14.

³ LÜDI, *Das Grosse Moos*, pp. 184 sqq.

⁴ G. RITTER, *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, XI, 1877-1879, pp. 452 et 454 et XVIII, 1889-1890, pp. 116 sqq. ; cf. F.-L. RITTER, *Ann. frib.*, 1926.

⁵ Cf. plan et relevés dans les 5 *Rapports* et dans P. VOUGA, *La Tène*.

c) HELVÈTES ET PROTO-HELVÈTES.

On sait assez par CÉSAR que les Helvètes, dans la première moitié du dernier siècle avant notre ère, étaient établis entre le Rhin, le Jura et le Rhône ; mais, à ne s'en tenir même qu'au texte de CÉSAR, les difficultés commencent tout aussitôt, puisque le même chapitre 2 du 1^{er} livre du *De Bello Gallico* attribue au territoire des Helvètes une longueur de 240.000 pas et une largeur de 180.000, soit 356 km. sur 267. On pourrait assurément admettre que CÉSAR a fait une erreur, volontaire ou non ; mais il est plus probable qu'il a transmis des renseignements¹ qui, erronés peut-être à l'époque où il rencontra les Helvètes, n'en avaient pas moins été exacts auparavant. Car, si CÉSAR ne dit pas, non plus qu'aucun autre historien ou géographe classique, depuis combien de temps les Helvètes avaient pris possession du Plateau, on sait par TACITE que « les Helvètes ont occupé les territoires situés entre la forêt hercynienne (ici, le Jura de Souabe), le Rhin et le Main »² ; et PTOLÉMÉE³ appelle cette même région, ou tout au moins une partie de cette région, du nom significatif de : « désert des Helvètes ». Et les chiffres donnés par CÉSAR s'accorderaient bien avec cette expansion maximum des Helvètes, puisqu'il y a environ 350 km. entre le Main et le centre approximatif du Plateau suisse.

Sur la foi de ces témoignages, on s'est généralement accordé à considérer la pénétration des Helvètes en Suisse d'abord comme une infiltration pacifique et progressive tout au long des IV^{me}, III^{me} et II^{me} siècles, puis comme une prise de possession, de l'ouest du Plateau notamment, après la malheureuse expédition qui les avait joints aux Cimbres en quête de butin, c'est-à-dire aux environs de l'an 100⁴. En revanche, on ne s'accordait plus guère sur le nom et sur la nationalité de ceux qu'ils auraient ainsi dépossédés de la Suisse occidentale : Boïens, peut-être, selon JULLIAN, puis Gésates, peuple énigmatique en qui il voit des Belges⁵ ; Arvernes, selon FÖRRER, qui se fie aux monnaies et au témoignage de STRABON⁶ ; Gésates aussi pour OECHSLI et HEIERLI⁷, mais considérés comme semi-germaniques ; Séquanes enfin, selon une hypothèse soutenue en particulier par STÄHELIN. L'hypothèse avancée par FÖRRER ne se heurte peut-être à aucune impossibilité, quoique le témoignage apporté par les monnaies ne soit pas aussi affirmatif qu'il le semble⁸, et que le passage de STRABON qui devrait confirmer la numismatique manque de toute précision ; mais il ne pourrait en tout cas s'agir que d'une domination politique et économique, et la question proprement ethnique resterait à élucider. Le nom de Gésates ne s'applique pas à une nation, mais désigne d'un sobriquet des mercenaires descendus des Alpes à la solde des Gaulois cisalpins, et armés d'une javeline particulière restée en usage en Valais jusqu'à CÉSAR⁹ ; et si selon TITE-LIVE¹⁰ les peuplades valaisannes étaient semi-germaniques, si une inscription datant de 222, mais restaurée en 12 avant J.-C., célèbre le triomphe de Marcellus sur les Insubres et les Germains, c'est-à-dire sur des Gaulois de Cisalpine et leurs alliés alpins¹¹, il s'agit vraisemblablement de confusions d'époque tardive¹² ; il faut sans doute attribuer beaucoup plus de poids au témoignage de

¹ Sans doute empruntés à une source grecque puisque, exprimés en stades, les chiffres donnés par CÉSAR sont des nombres ronds : 2000 et 1500, cf. HOWALD et MEYER, *Röm. Schweiz*, p. 24, note 1.

² TACITE, *Germanie*, 28, 2.

³ PTOLÉMÉE, *Géogr.* 2, 11, 6.

⁴ Ainsi HEIERLI, *Urgesch. d. Schweiz*, pp. 429 sqq. ; JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, III, pp. 60 sqq.

⁵ JULLIAN, *op. cit.*, I, p. 251 et II, p. 520.

⁶ STRABON, 4, 11, 3. — FÖRRER, *Kelt. Numismatik*, p. 303, et ASA, 1938, pp. 192 sqq.

⁷ HEIERLI, *op. cit.*, p. 427.

⁸ Cf. VOGT, *JB. d. schweizer. Landesmuseums*, 41, 1933, pp. 91 sqq.

⁹ CÉSAR, *B.G.*, 3, 4, 1 ; cf. VIRGILE, *Énéide*, 8, 662.

¹⁰ TITE-LIVE, 21, 38, 8.

¹¹ *CIL*, I, 47.

¹² Cf. STÄHELIN, *SRZ*, p. 29, note 2.

POLYBE qui traite expressément les Gésates de Galates, c'est-à-dire de Celtes¹, sans en dire davantage, malheureusement, sur le peuple celtique auquel ils appartenaient². Enfin, l'hypothèse que soutient STÄHELIN³ se fonde essentiellement sur deux passages, l'un de PTOLÉMÉE⁴, l'autre de PLUTARQUE⁵, qui remonteraient probablement l'un et l'autre au philosophe et voyageur grec POSIDONIUS d'Apamée, et qui sembleraient attester la présence des Séquanes dans l'ouest du Plateau encore à la fin du II^{me} siècle ou au début du I^{er} avant notre ère⁶. PTOLÉMÉE, en effet, cite parmi les villes séquanaises Nyon et Avenches, tandis qu'il attribue aux Helvètes deux autres cités que STÄHELIN identifie avec Soleure et Petinesca, sur les bords du lac de Bienné⁷; et PLUTARQUE raconte que les chefs teutons, après le désastre d'Aix, « furent faits prisonniers, fuyant dans les Alpes, par les Séquanes »⁸. D'autre part, la présence des Helvètes est attestée pour la première fois par un autre passage de POSIDONIUS, transmis par ATHÉNÉE⁹, qui rapporte que les Helvètes lavaient les alluvions aurifères; et comme, dans toute l'étendue du territoire attribué aux Helvètes, il n'y a que la région du Napf qui soit connue pour avoir livré de l'or, STÄHELIN tire la conclusion que les Helvètes, au temps de Posidonius — début du I^{er} siècle avant J.-C. — occupaient l'est et le centre du Plateau suisse.

La légitimité de cet argument a été révoquée en doute par TATARINOFF¹⁰, qui fait remarquer qu'on ne connaît aucune trouvaille datant de La Tène provenant de cette région¹¹. La brève étude que RÜTIMEYER a consacrée à ce sujet¹² montre assurément que les Helvètes étaient « riches en or », comme le disait STRABON¹³, et probablement que leur or provenait des alluvions, plus riches autrefois qu'à notre époque où on a corrigé le cours des rivières; mais RÜTIMEYER n'apporte aucune preuve archéologique qui puisse préciser et confirmer l'hypothèse de STÄHELIN, puisqu'il conclut, avec FORRER, REBER, HEIERLI et WALTER qu'on lavait l'or et qu'on en coulait des pièces de monnaies en Suisse comme en Alsace et dans le pays de Bade. On peut toutefois faire observer que si l'Emmenthal n'a pas livré grand'chose et l'Entlebuch pas davantage, cela peut être fortuit, cela ne doit en tout cas pas, dans l'état actuel des recherches, être tenu pour un argument décisif. Il ne s'agit d'ailleurs que d'une partie de l'argumentation de STÄHELIN, et, dans la question qui nous occupe, cette partie ne revêt pas une importance capitale puisque ce n'est pas tant la présence des Helvètes que celle de leurs voisins qu'il faudrait justifier.

« On peut admettre sans trop d'audace, conclut STÄHELIN¹⁴, que, pendant un certain temps, la frontière entre Helvètes et Séquanes passait à travers le Plateau suisse. Ceux-là

¹ POLYBE, 2, 22.

² Une hypothèse récente fixe d'ailleurs le siège des Gésates en aval du Rhône, cf. HEUBERGER, *Klio*, XXXI, 1938, pp. 60 sqq.

³ STÄHELIN, *Rev. Hist. Suisse*, I, 1921, pp. 129 sqq. et XV, 1935, pp. 337 sqq.; *SRZ*, pp. 23 sqq. et 45 sqq.

⁴ PTOLÉMÉE, *Géogr.*, 2, 9, 10.

⁵ PLUTARQUE, *Marius*, 24.

⁶ Cf. aussi le témoignage des monnaies tel que l'interprète BURCKARDT, *Neue Zürcher Zeitung*, 29 et 30 janvier 1931, cité *JSGU*, XXII, 1930, p. 56.

⁷ Selon une hypothèse récente, il s'agirait non de Soleure et de Petinesca, mais d'Oensingen et de Kandern (Brigau); le texte de PTOLÉMÉE remonterait donc à un informateur qui aurait connu les Helvètes encore au delà du Rhin, cf. BRUNNER, *Rev. Hist. Suisse*, XVII, 1937, pp. 448 sqq. et par contre HOWALD et MEYER, *op. cit.*, p. 101, note 3.

⁸ Il est vrai qu'un autre passage de STRABON, 4, 3, 2, mentionne de fréquentes incursions que les Séquanes, associés ou non aux Germains, faisaient en Italie; peut-être n'est-ce pas sans rapport avec leur présence dans les Alpes, cf. KEUNE dans PAULY-WISSOWA, *REA*, II, 2, a, 2, p. 1639.

⁹ ATHÉNÉE, 6, 233 d.

¹⁰ TATARINOFF, *JSGU*, XIV, 1922, p. 51 et XIX, 1927, p. 75.

¹¹ Cf. cependant *JSGU*, XV, 1923, p. 75, résumé d'une étude de WALTER, et BOHN, *ASA*, 1927, p. 155 (*JSGU*, XIX, 1927, p. 74).

¹² RÜTIMEYER, *Verhandl. d. naturf. Ges. in Basel*, XXXVIII, 1927, pp. 34 sqq.

¹³ STRABON, 7, 2, 2, d'après POSIDONIUS.

¹⁴ STÄHELIN, *SRZ*, p. 26.

étaient établis au nord, ceux-ci au sud ; la Tène était située dans la zone frontière. » Et la destruction de la place daterait de la poussée conquérante des Helvètes vers le sud. Resterait encore à préciser auquel des deux peuples appartenait la station frontière ; or, si des huit pièces d'or trouvées dans le lit de la Thièle « sept sont évidemment dues au monnayage indigène, helvète ; une seule pièce paraît appartenir à un centre gaulois situé à l'ouest du Jura »¹, il semble que la conclusion s'impose : la Tène, poste helvète, aurait surveillé, au cours du II^{me} siècle, et peut-être encore au début du I^{er}, une frontière établie le long des lignes d'eau. Et l'orientation de la Tène, dirigée contre le Jura, contre l'ouest, et protégeant les chemins d'accès au centre du Plateau, s'accorderait bien avec cette façon de voir.

On n'est malheureusement pas en état d'ajouter à cela un argument qui serait de poids : l'existence de routes. S'il est vraisemblable que la route romaine n'a fait ici, comme ailleurs, que suivre le tracé d'anciens chemins, on peut bien présumer une Vy d'Étraz celtique ; mais elle suit le flanc du Jura, et ses embranchements, mal connus, ne peuvent guère nous aider. Ce qu'il faudrait connaître, c'est avant tout le réseau routier qui franchissait le Jura et débouchait dans le Plateau ; or il n'y a rien, ou presque rien, qui l'atteste, ni dans le Val-de-Travers, ni par la Vue-des-Alpes et le Val-de-Ruz : une fibule de bronze, La Tène I, trouvée en pleine forêt, « au-dessous du tracé de l'ancienne route de Rochefort à Noiraigue »², deux fragments de fibule dans une sépulture adventice du tumulus des Favargettes³. Toutefois, PIROUTET a signalé l'existence d'une voie pré-romaine qui franchissait le Doubs au Saut : « Ce vieux chemin, après avoir franchi le Doubs et être parvenu en territoire suisse, revenait en amont en montant en pente douce, puis, faisant un coude, atteignait le sommet des abrupts... De là il gagnait Vauladray et se dirigeait ensuite sur le Locle d'où plusieurs passages faciles mènent plus avant en territoire helvète »⁴. D'après le mode de construction du mur de soutènement (en territoire français), et la largeur des ornières, correspondant à celle des jantes de la roue découverte à la Tène, PIROUTET croit pouvoir attribuer cette voie à l'époque gauloise. Indication qui attend encore sa confirmation, mais qui, si elle se confirmait, serait fort précieuse puisque, du Locle, on parvient aisément au bord du lac de Neuchâtel⁵.

Ce n'est d'ailleurs pas tant l'hypothèse de STÄHELIN qui se trouverait étayée par l'existence de ces voies, que celle que SCHUMACHER exprima une première fois en 1914, puis reprit dans le *Reallexikon der Vorgeschichte* de EBERT⁶. Selon lui, la Tène, entrepôt fortifié, poste de douane aussi, protégeait le Pont de Thièle vers lequel convergeaient deux routes venues, l'une d'Avenches par Morat, Joressant et Champion, l'autre de Port par Möringen, Hagneck et Anet ; le passage du Pont de Thièle faisait communiquer ainsi la grande artère du Plateau suisse, en particulier le bassin de l'Aar, avec le Jura et le bassin du Doubs ; c'était donc le « passage du rude pays des Séquanes à la partie la plus fertile de l'Helvétie ». La vie de la Tène, telle que la suppose SCHUMACHER, aurait été passablement mouvementée : possession des Séquanes d'abord, tombée ensuite, et non sans luttes, aux mains des Helvètes conquérant l'ouest du Plateau aux environs de l'an 100, elle aurait compté parmi les places incendiées avant l'exode de 58. Il y a à cette hypothèse plusieurs objections : d'abord la chronologie, qui ne semble pas devoir permettre de prolonger l'existence de la Tène jusqu'en 58 ; puis les

¹ FORRER, dans P. VOUGA, *La Tène*, p. 128.

² NAEF, *ASA*, 1904-1905, pp. 88 sqq. : c'est d'ailleurs un exemplaire unique en Suisse, cf. VIOLLIER, *Fibules*, p. 35 et pl. XI, fig. 202.

³ DESOR, *MN*, 1868, pl. III, fig. 12 et 13 ; cf. *JSGU*, XXVIII, 1936, p. 41.

⁴ PIROUTET, *Rhodania*, Cannes-Grasse, 1929, n° 1376.

⁵ CÉSAR, il est vrai, affirme expressément (*B. G.*, 1, 6, 1 et 1, 9, 1) qu'il n'existait qu'une route de communication entre Séquanes et Helvètes ; il est cependant probable que les routes romaines qui empruntaient les passages de Saint-Cergue, de Jougne et de Sainte-Croix ont utilisé et aménagé d'anciens chemins — et qu'il a pu en exister d'autres encore.

⁶ SCHUMACHER, *Prähist. Ztschr.*, VI, 1914, pp. 230 sqq., et *Reallex.*, XI, p. 406.

« nombreuses couches de destruction générale » et « la couche d'incendie de 58 » dont SCHUMACHER fait état mais qui n'existent pas dans le terrain ; enfin la situation même de la Tène qui, dans l'hypothèse de SCHUMACHER, se justifierait bien après 100, lorsque les Helvètes ont pris possession de tout le Plateau et protègent la ligne frontière du Jura, mais dont on ne s'expliquerait pas la nécessité avant cette date ¹.

Enfin, dernière hypothèse possible à qui veut s'en tenir aux textes de l'antiquité, reste l'éventualité d'une frontière entre Helvètes du Plateau et Rauriques du Jura. Elle a pour elle l'autorité de VIOLLIER et, dans une certaine mesure, celle d'HUBERT ². La Tène, « poste de douane à la frontière helvète-raurique, sur la grande route du Saint-Bernard à Bâle par les défilés de la Birse » attesterait, selon VIOLLIER, que les deux peuples, dès le La Tène II, se seraient trouvés en place là où l'histoire les rencontre. Il faut observer cependant d'abord que la Tène est mal située et mal orientée pour protéger la route en question ; ensuite que rien ne permet d'assurer que les Rauriques aient jamais occupé tout le Jura jusqu'aux défilés de la Birse et même plus loin ; enfin et surtout que, selon la théorie de BURCKARDT-BIEDERMANN, qui est généralement admise ³, les Rauriques se seraient installés dans le Jura bâlois à la fin de l'âge du fer, car c'est à cette époque qu'ils auraient été dépossédés de l'Alsace par les Séquanes, eux-mêmes refoulés du Plateau suisse occidental par les Helvètes.

A ne considérer que les textes antiques, on ne voit pas qu'une autre hypothèse soit possible que celles dont nous venons de parler. Mais on dispose encore d'une source d'information : l'archéologie, qui a trouvé son interprète en la personne de VIOLLIER ⁴. Or ses conclusions sont fort différentes de l'idée généralement admise : « L'étude... des sépultures gauloises et de leur mobilier funéraire nous montre avec évidence l'unité absolue de cette civilisation entre le Rhin et les Alpes pendant toute la durée de l'époque de La Tène. Dès le moment où les Gaulois ont pris définitivement possession de cette région, nous constatons, d'un bout à l'autre du pays, les mêmes coutumes mortuaires, les mêmes rites funéraires, les mêmes particularités rituelles, en particulier cette coutume de ne jamais déposer de vases auprès du mort. A cette uniformité des rites correspond l'uniformité de la civilisation matérielle. Ces constatations seraient déjà suffisantes pour nous permettre d'affirmer que, pendant tout le second âge du fer, notre pays fut habité par une seule et même population, et que cette population ne peut être que les Helvètes, qui, comme nous le savons, occupaient le pays à l'époque de César, et déjà avant cette époque ⁵. » Au surplus, on ne constate nulle part les traces d'une lutte, d'une recrudescence militaire, d'une modification quelconque dans la civilisation : « Rien ne vient troubler l'évolution naturelle de la civilisation de cette époque. » Les Helvètes, établis primitivement sur les deux rives du Rhin, auraient cédé peu à peu devant la pression germanique et se seraient installés dans toute l'étendue du Plateau suisse non en vainqueurs, mais en réfugiés.

HUBERT est amené à une opinion analogue, quoique fondée sur un autre argument, lequel, à la vérité, ne s'impose pas : « Strabon, c'est-à-dire Posidonius, signale 3 tribus chez les Helvètes, César ⁴. Or, toutes les fois qu'il est question des Helvètes de la rive droite du

¹ SCHUMACHER cherchait une distinction entre produits pré-helvètes, donc séquanes, et produits helvètes ; il estime le type d'épée à arête médiane antérieur, ce qui est tout à fait possible. Mais le passage de ce type au type classique ne traduirait pas forcément un changement de population. Cf. aussi REINECKE, *Mainzer-Festschr.*, 1902, p. 101, note 53.

² VIOLLIER, *Sépultures*, p. 93 ; HUBERT, *Les Celtes*, II, p. 159.

³ BURCKARDT-BIEDERMANN, *Ztschr. f. Gesch. d. Oberrheins*, 24, 1909, pp. 391 sqq. ; cf. SCHUMACHER, *loc. cit.*, pp. 239 sqq., et STÄHELIN, *SRZ*, p. 27.

⁴ *JSGU*, V, 1912, pp. 10 sqq. ; VI, 1913, p. 96 ; VIII, 1915, p. 42. Voir surtout *ASA*, 1915, p. 17, et *Sépultures*, pp. 88 sqq.

⁵ VIOLLIER, *Sépultures*, p. 90.

Rhin, seuls apparaissent les Tigurins et les Tougeni. Il y avait donc au moins, avant l'invasion des Cimbres, une tribu helvète, celle que César appelle le « pagus Verbigenus », et peut-être une autre. »

La publication de la thèse de VIOLLIER provoqua une querelle de principe qui fut soulevée par OECHSLI devant la Société des Antiquaires de Zurich, et reprise par STÄHELIN¹. Est-ce que l'archéologie (*die Bodenforschung*, dit l'allemand, d'un terme plus explicite) a le droit de se prononcer sur un point d'histoire en contradiction avec un témoignage antique, littéraire, historique ou géographique ? Et OECHSLI comme STÄHELIN lui dénie ce droit².

La question, pensons-nous, gagne à être posée avec moins d'intransigeance, et résolue dans un esprit plus conciliant. Quelle qu'en soit la valeur — et les indications de CÉSAR comme celles que transmettent STRABON ou PTOLÉMÉE manquent assurément de clarté —, les textes doivent pouvoir se soumettre au contrôle des faits archéologiques. Même aux yeux d'un historien, la primauté du témoignage historique devrait être à ce prix.

Or, quels sont les points sur lesquels l'archéologie pourrait apporter sa confirmation à l'hypothèse que nous appellerons « historique », et de quels moyens disposerait-elle ? Pour l'instant, la remarquable uniformité de la civilisation celtique ne permet pas — ou guère — de distinguer ce qui, par exemple, serait séquane de ce qui serait helvète, ce qui, en Allemagne du sud, appartiendrait aux Helvètes de ce qui proviendrait de leurs voisins, Boïens, Volques Tectosages ou Vindelici ; et cela, l'archéologie se doit de le concéder. Mais il est d'autres modes d'investigation, dont les résultats, pour être d'ordre statistique, n'en sont pas moins précieux : c'est la fréquence de tel type d'objet, dont la place dans la série typologique et chronologique est assurée, et c'en est la répartition géographique.

A cet égard, le sud de l'Allemagne pendant le second âge du fer est caractéristique. C'est ainsi que, dans l'inventaire des fibules de l'époque de La Tène trouvées en Allemagne que BELTZ dressa en 1911³, nous avons relevé 84 fibules du La Tène I provenant de la région attribuée aux Helvètes, 20 du La Tène II, 27 du La Tène III, dont 13 trouvées dans le Rhin. SCHUMACHER, en 1914, fit une constatation parallèle⁴ : pendant les deux premières phases de l'époque de La Tène, l'identité est parfaite entre la culture du sud-ouest de l'Allemagne et celle de la Suisse ; mais « comme les sépultures qui aient nettement le caractère du La Tène II tardif sont relativement rares dans le sud-ouest de l'Allemagne, et très fréquentes en Suisse, on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance que les porteurs de cette culture étaient les Helvètes (Tigurins, etc.) qui, à la suite du raid des Cimbres, abandonnèrent le sud de l'Allemagne et établirent plus tard leurs demeures en Suisse ». C'est encore la même constatation que fait PARET⁵, quoiqu'il reconnaisse que l'expression de PTOLÉMÉE, le « désert des Helvètes », ne doive pas être prise à la lettre, puisque des noms de lieux d'origine celtique attestent la persistance de noyaux helvètes. A la toponymie, HERTLEIN a ajouté la numismatique qui prouverait, selon lui, qu'entre 100 et 58 la frontière entre Germains et Helvètes était encore sur la rive droite du Rhin⁶. Dans un travail plus récent⁷, BITTEL se montre moins affirmatif, car, s'il constate bien la même raréfaction des trouvailles du La Tène III dans le domaine helvète d'outre-Rhin, il fait remarquer que « la carte de toute l'Allemagne du sud

¹ Cf. *JSGU*, VIII, 1915, p. 42 et plus haut, p. 135, note 3.

² Pour les réactions des partisans de la *Bodenforschung*, cf. p. ex. TATARINOFF, *JSGU*, VIII, 1915, p. 42, note 1 ; IX, 1916, p. 72 ; XIII, 1921, p. 56 ou TSCHUMI, *Urgesch. d. Schweiz*, p. 137. — HAUG dans PAULY-WISSOWA, *REA*, VIII, 1, pp. 209 sqq., laisse la question en suspens.

³ BELTZ, *Ztschr. f. Ethnologie*, 1911, pp. 664 sqq. et 930 sqq.

⁴ SCHUMACHER, *Prähist. Ztschr.*, 1914, pp. 246 sqq.

⁵ PARET, *Urgesch. Württembergs*, Stuttgart, 1921, pp. 78 sqq.

⁶ HERTLEIN, *Korrbl. d. Gesamtver. d. deutschen Geschicht- u. Altertumsvereine*, 71, 1923, p. 21, cité *JSGU*, XV, 1923, p. 74.

⁷ BITTEL, *Die Kelten im Württemberg, Röm.-germ. Forschungen*, 8, Berlin-Leipzig, 1934.

montre une pareille pauvreté, même dans des régions où nous savons que les Vindelicis sont restés établis sans être dérangés jusqu'à l'empire romain »¹.

Ce qui paraît découler de ces constatations, c'est une confirmation par la *Bodenforschung* de l'hypothèse historique : les Helvètes auraient abandonné progressivement, au cours du La Tène II, leurs territoires de l'Allemagne du sud pour venir s'établir en Suisse. Toutefois, il n'y a rien là qui s'oppose absolument à la thèse des tenants, plus ou moins affirmatifs, de la *Bodenforschung*, et il convient plutôt de conclure, avec SCHUMACHER², qu'il est impossible, par la seule comparaison typologique, de décider si oui ou non les Helvètes — ou des Helvètes — habitaient le Plateau suisse dès les débuts du second âge du fer. Au surplus, les recherches de PARET, HERTLEIN et BITTEL autorisent peut-être à admettre un fait qui aurait sa valeur dans l'histoire de la Tène : c'est que les Helvètes d'outre-Rhin ne se sont pas tous joints aux Cimbres, et que leur exode a continué après l'an 100, sous la pression persistante des Suèves.

On doit songer aussi à chercher dans l'histoire des Séquanes de quoi confirmer — ou infirmer — la tradition de POSIDONIUS. Malheureusement, l'histoire des divers peuples gaulois est des plus malaisées à suivre au delà des quelques renseignements transmis par l'antiquité. Le nom des Séquanes et celui de la Seine (*Sequana*) sont peut-être parents encore que le rapport soit difficile à déterminer³ ; les Séquanes sont de ces « groupes non encore nommés détachés de groupes plus importants, ou groupements de circonstances dont l'unité, quand ils s'établissaient, était surtout géographique »⁴ ; c'est-à-dire qu'ils ont constitué une des premières bandes « en voie de groupement ou d'essaimage » détachées du noyau celtique. Et cette bande-là a dû se fixer dans les parages de la Seine ; mais elle en fut repoussée par la pression qui s'exerçait du nord-est sur la Marne et la Seine. Or, en Franche-Comté et dans les territoires limitrophes, c'est-à-dire dans les pays qui seront ceux des Séquanes, on constate parfaitement leur irruption. Si « le tumulus constitue le type classique de la sépulture à l'époque de La Tène comme à celle de Hallstatt », s'il est « impossible de constater aucun hiatus entre ces deux périodes »⁵, cela ne se prolonge pas au delà de la première phase du La Tène I⁶, et depuis lors, on ne connaît pour ainsi dire plus rien, du moins dans les régions où les Hallstattiens s'étaient établis : c'est manifestement que la population a changé, c'est que les Séquanes ont pris possession du pays.

Or il n'en va guère autrement de la Suisse, que l'on y considère l'ensemble du Plateau ou la seule région occidentale où se seraient établis les Séquanes. S'il existe bien quelques sépultures gauloises mêlées aux nécropoles hallstattiennes, ou quelques exemples d'inhumations du second âge du fer déposées dans des tumulus du premier⁷, en général le passage de l'un à l'autre ne s'opère pas selon une transition graduelle, mais marque nettement une rupture : la coutume du tertre édifié sur la tombe disparaît complètement au profit de la tombe plate, et cela dès la première phase de la première période (La Tène I a)⁸. « Ce n'est pas l'accroissement normal des anciens occupants celtiques de la Lorraine et de l'Alsace, de la Bourgogne et de la Franche-Comté qui aurait pu suffire à la fondation des nouveaux établissements

¹ *Ibid.*, p. 119 ; cf. cartes, pl. 28, 29, 30 et 33.

² SCHUMACHER, *loc. cit.*, p. 248.

³ Cf. KEUNE dans PAULY-WISSOWA, *REA*, II, 2, a, 2, p. 1639 ; GRENIER, *Les Gaulois*, Paris, 1923, p. 55.

⁴ HUBERT, *Les Celtes*, I, p. 186.

⁵ DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 3, p. 1043. Cf. GRENIER, *op. cit.*, p. 52, et PIROUTET, *9^{me} Congrès préhist. de France*, Lons-le-Saunier, 1913, pp. 635 sqq. ; *Bull. Soc. préhist. française*, 1930, 1 et 1931, 7-8.

⁶ « Nous ne connaissons aucun tumulus qui puisse se classer aux périodes b et c du La Tène I, ainsi qu'au La Tène II », PIROUTET, *9^{me} Congrès...*, p. 647.

⁷ Cf. VIOLLIER, *Sépultures*, pp. 16 sqq.

⁸ VIOLLIER, *ibid.*, et *Rites funéraires*, chap. IV.

de Champagne, de Suisse, du Dauphiné et de Provence, sans parler des autres. On est donc obligé d'imaginer quelque chose d'analogue à ce que nous avons proposé pour expliquer le peuplement hallstattien, une sorte de glissement des tribus celtiques de la vallée du Rhin ou d'au delà ; ou, à la rigueur, un essaimage. On a d'autre part peine à concevoir que l'évolution des modes hallstattiennes d'où sont issues les modes caractéristiques de la civilisation de La Tène ne se soit pas produite dans le domaine allemand des Celtes. Or les formes de transition y abondent. Elles sont rares chez nous (en France). C'est en Allemagne que la civilisation de La Tène apparaît le plus anciennement et qu'elle est le plus anciennement riche. Nous croyons donc que, d'une façon générale, elle a son origine en Allemagne et que d'Allemagne sont parties entre 500 et 400 les bandes qui ont peuplé la Suisse, d'une part, la Champagne, de l'autre, et tous les prolongements que nous pouvons supposer à cette colonisation. D'où sont-elles parties ? probablement de plus d'un point de la Celtique allemande ¹. » D'où l'on conclurait volontiers que les Séquanes sont restés étrangers au sol suisse, que ce n'est pas eux qui y ont introduit la civilisation de La Tène et que ce doit donc être les Helvètes. Pourtant ce n'est pas si simple.

D'abord, la question ne se pose pas sous la forme d'une alternative exclusive ; quelle que soit l'hypothèse que l'on admette, elle n'exclura pas l'existence possible de peuples dont le nom demeure inconnu et qui auraient habité le Plateau, y auraient répandu les modes nouvelles, avant les Helvètes. D'autre part, l'idée de cet accroissement de population aussi subit que considérable ne nous paraît pas s'imposer ; elle provient sans doute de deux opinions que nous tenons pour erronées, celle qui voit dans les Hallstattiens de rares nomades errants, et celle qui s'illusionne sur l'importance des nécropoles de l'âge de La Tène. Or, nous l'avons dit, nous ne croyons guère à ces pauvres bergers itinérants du premier âge du fer ; et quant aux nécropoles, le calcul que WIEDMER-STERN fait à propos de Münsingen — qui en est la plus importante — ne laisse pas d'être instructif : on n'y enterra pas, en moyenne, un mort par an ² — ce qui atteste certes une remarquable continuité, mais ne témoigne pas d'une population très dense. Dans notre canton en particulier, que sont les sept sépultures de l'âge de La Tène en face des centaines de tumulus ? et dans tout le Jura, dans tout le Plateau suisses, les quelques dizaines de sépultures La Tène I a, les quelques dizaines également datant du La Tène I b, en face des innombrables tertres hallstattiens ? Sans doute les deux premières phases ne durèrent-elles ensemble que 125 ans, mais si l'accroissement avait réellement été aussi considérable qu'on le dit parfois, la disproportion ne serait tout de même pas aussi forte.

En fait, l'accroissement se manifeste bien, mais à partir du La Tène I c. Et personne ne songe à contester que, en Suisse orientale au moins, il ne soit dû aux Helvètes qui franchissent le Rhin, non pas en masses compactes, mais en petits groupes successifs. L'archéologie de l'Allemagne du sud est là pour le prouver. Que trouvent-ils en Suisse ? La typologie comparative répondra qu'ils y trouvent des Gaulois en possession d'une civilisation semblable de tous points à la leur propre, et que les nouveaux arrivants étant Helvètes, les premiers occupants doivent l'être aussi. Pour être irréfutable, cette proposition devrait se fonder sur un ensemble absolument complet — lequel est impossible, parce qu'il y a trop de sépultures que nous ignorons, et trop aussi qui, quoique ouvertes, sont incontrôlables. Mais, faute de l'inventaire idéal, il est possible de se rabattre sur deux séries ininterrompues où les lacunes, sans être absentes, sont en tout cas minimales : Münsingen (Berne) et Saint-Sulpice (Vaud), qui débutent toutes deux au La Tène I a et se prolongent au La Tène II. Or, si les objets courants y sont effectivement identiques, VIOLLIER n'est pas sans avoir constaté pourtant

¹ HUBERT, *Les Celtes*, II, pp. 8-9.

² WIEDMER-STERN, *Das gall. Gräberfeld bei Münsingen*, *Archiv d. hist. Vereins d. Kantons Bern*, XVIII, 3, p. 89.

de légères différences dans l'inventaire : de part et d'autre, des exemplaires de fibules restés uniques en leur genre, mais il n'y a pas lieu d'en faire état ; la rareté à Saint-Sulpice (comme à Vevey d'ailleurs), des bagues et des bracelets tubulaires ; la présence à Saint-Sulpice de 2 broches discoïdes, d'un bracelet d'argent dans une tombe La Tène I *b*, et de 2 masques de verre ¹. Ce n'est pas grand'chose, si surtout on admet que les deux broches et les deux masques peuvent être des produits importés par la voie rhodanienne, comme certains torques passent d'Alsace en Suisse orientale ; mais ce sont peut-être des indices, qui demanderaient à être examinés dans leurs rapports possibles avec l'archéologie franc-comtoise, mal connue à cette époque.

A ces légers indices s'ajoutera une considération de géographie humaine : le Jura, qui avait été extrêmement peuplé au premier âge du fer, est tout d'un coup déserté. On y rencontre, comme en Franche-Comté, quelques tumulus contenant, en sépultures adventices, un mobilier La Tène I *a*, puis plus rien, ou presque plus rien. Phénomène qui rappelle curieusement celui que l'on constate dans le domaine où l'on fait intervenir les Séquanes... Phénomène, dira-t-on, que l'on observe également en Wurtemberg, quand s'y installent les Helvètes ; pas tout à fait, cependant, car si la chaîne montagneuse de l'Alb, où habitaient les Hallstattiens, est encore le centre de la population à l'époque de la transition (La Tène A), la suite des événements historiques se révèle un peu différente. Une population nouvelle pénètre par la vallée du Neckar inférieur et s'y établit dès le début du La Tène I ; son expansion la pousse vers l'est ², peut-être vers le nord-est ³.

Ainsi donc, si d'une part on ne peut guère attribuer à l'uniformité de la culture la valeur d'un argument décisif, il existe d'autre part quelques critères qui, sans être décisifs eux non plus, constituent dans leur ensemble une forte présomption en faveur de l'hypothèse que nous avons appelée historique

On ne constate nulle part, dira-t-on encore, les traces indubitables des luttes qui n'auraient pas manqué de se dérouler lorsque les Helvètes auraient dépossédé les Séquanes de la Suisse occidentale. A quoi s'opposerait cette considération : puisqu'un événement historiquement attesté — quoique peut-être exagéré — comme l'incendie général des habitations helvètes en 58 n'a pas laissé de traces visibles, on ne peut pas être en droit d'exiger que l'expropriation des Séquanes en ait laissé davantage. D'ailleurs peut-être en existe-t-il précisément à la Tène, où l'on s'est battu avant d'abandonner la station devenue inutile, faute de frontière à surveiller — et d'ailleurs rendue inapte à jouer un rôle quelconque depuis qu'un cataclysme et l'ensablement du bras de rivière avaient changé la configuration du terrain. Peut-être en existe-t-il aussi d'indirectes dans le fait que les sépultures de guerriers armés deviennent plus abondantes à partir du La Tène I *c* et surtout du La Tène II ; et peut-être encore en trouvera-t-on un écho dans CÉSAR ⁴, qui nous montre les Helvètes obligés de recourir à l'entremise de l'Éduen Dumnorix pour obtenir des Séquanes le droit de passage.

Tout cela nous amène à penser que l'hypothèse qui rend compte de la façon la plus satisfaisante de la vie éphémère de la Tène est celle qui admet la présence des Séquanes dans l'ouest du Plateau, et d'une frontière entre eux et les Helvètes, frontière sur laquelle aurait été située la station éponyme.

¹ Cf., outre VIOLLIER, *Sépultures*, et les *JSGU*, WIEDMER-STERN, *op. cit.*, p. 166, note 2 ; NAEF, *ASA*, 1901, pp. 15 sqq. et 105 sqq., 1902, pp. 18 sqq. et 260 sqq. (Vevey) ; VIOLLIER, *ASA*, 1912, pp. 16 sqq. (Andelfingen) ; GRUAZ et VIOLLIER, *ASA*, 1914, pp. 257 sqq. et 1915, pp. 1 sqq. (Saint-Sulpice).

² BITTEL, *Die Kelten im Württemberg*, pp. 117 sqq. et cartes, pl. 27, 28 et 33.

³ SCHUMACHER, *Prähist. Ztschr.*, 1914, p. 248, admet que les Helvètes ne se seraient avancés entre le Neckar et le Main qu'au La Tène II.

⁴ CÉSAR, *B. G.*, 1, 9, 1.

Mais ici surgit une nouvelle difficulté, qui ne met plus aux prises l'histoire et l'archéologie, mais qui oppose les témoignages historiques entre eux. L'hypothèse qui veut attribuer aux Séquanes l'ouest du Plateau suisse repose presque toute sur le passage de PTOLEMÉE qui situe Nyon et Avenches dans leur territoire ; et elle suppose que ce renseignement a été emprunté à un auteur plus ancien — probablement POSIDONIUS —. Or l'examen du texte de PTOLEMÉE et la confrontation avec d'autres passages d'auteurs anciens ont fait révoquer en doute cette hypothèse¹. D'une part, en effet, PTOLEMÉE semblerait décrire la géographie de notre pays telle que réellement elle se présentait au début de l'Empire². D'autre part CÉSAR et STRABON³ apprennent que le Rhin passe chez les Helvètes, puis chez les Séquanes, les Médiomatrices et les Triboques ; or cette succession — si toutefois on peut lui accorder la valeur d'une localisation géographique exacte —, correspondrait à l'état de choses que POSIDONIUS aurait pu observer vers 90-80.

Il ne nous paraît pas que ces contradictions soient inconciliables. CÉSAR a pu utiliser des sources antérieures, mais les rajeunir, les adapter à ce qu'il devait savoir : les Séquanes touchent au Rhin. Et si PTOLEMÉE appelle Nyon de son nom officiel latin, et non de son ancien nom celtique, il prouve bien cependant en attribuant le Horbourg près de Colmar aux Rauriques⁴ qu'il suit une ancienne tradition. Or le voyage de POSIDONIUS doit se placer vers 90 ou 80 avant notre ère ; et la Tène doit avoir été abandonnée également vers 80. Il est donc probable que cette ancienne tradition remonte à POSIDONIUS et, par conséquent, que la prise de possession du Plateau occidental par les Helvètes, et en particulier par les Tigurins, n'a pas eu lieu immédiatement après leur retour d'expédition.

A qui exclurait cette manière de voir, il resterait d'ailleurs à accorder son interprétation avec les autres témoignages historiques, en particulier avec ceux de PLUTARQUE et de PTOLEMÉE. STÄHELIN et MEYER ont fait justice de l'hypothèse de KAHRSTEDT qui supposait d'étonnants chassés-croisés⁵. MEYER⁶ propose une solution moyenne : « Il n'y a pas eu de transferts de populations, mais la source utilisée par PTOLEMÉE a attribué aux Séquanes la tribu helvète des Tigurins, qui possédait aussi Avenches. » Cette solution s'appuie sur quelques constatations historiques et sur une tradition littéraire qui se retrouve dans PLUTARQUE et dans APPIEN⁷. MEYER croit pouvoir observer une certaine indépendance des Tigurins à l'égard des autres Helvètes parce qu'ils se sont joints aux Cimbres avec plus d'enthousiasme⁸, et parce qu'ils se sont fait battre par César, à la traversée de la Saône, trois semaines avant les autres Helvètes à Bibracte⁹. Mais il n'y a pas là de quoi conclure à une espèce de sécession tigurine : les Tigurins constituaient l'arrière-garde — et leur chef, Divico, était d'ailleurs avec le gros de l'expédition. Au surplus, on comprendrait mal, dans ce cas, que leur ville ait été choisie comme capitale du pays des Helvètes¹⁰. Quant au témoignage de PLUTARQUE et d'APPIEN, qui ferait des Tigurins un peuple distinct des Helvètes, il est en contradiction avec tous les autres, avec, en particulier, les informations directes de POSIDONIUS, transmises par STRABON, et de CÉSAR¹¹.

¹ HOWALD et MEYER, *Röm. Schweiz*, notes aux passages cités de CÉSAR et de STRABON, pp. 38 et 46 et à PTOLEMÉE, 2, 9, 9 et 10, pp. 100 et 102, avec référence à KAHRSTEDT, *Nachricht. d. Göttinger Ges. d. Wiss.*, 1930, pp. 384 sqq.

² HOWALD et MEYER, *op. cit.*, pp. 102, note 1 et 108, note 1.

³ CÉSAR, *B. G.*, 4, 10, 3 (cf. 6, 25, 2) ; STRABON, 4, 3, 4.

⁴ PTOLEMÉE, *Géogr.*, 2, 9, 9.

⁵ STÄHELIN, *SRZ.*, p. 24, note 3 et p. 27, note 4 ; HOWALD et MEYER, *op. cit.*, p. 102, note 1.

⁶ MEYER, *ibid.*

⁷ PLUTARQUE, *César*, 18 ; APPIEN, *Cell.*, 15.

⁸ STRABON, 7, 2, 2, d'après POSIDONIUS.

⁹ CÉSAR, *B. G.*, 1, 12, 1-7.

¹⁰ *Caput gentis*, dit TACITE, *Hist.*, 1, 68, relatant les événements de 69.

¹¹ STRABON, 7, 2, 2, qui, il est vrai, ne mentionne que trois tribus ; CÉSAR, *B. G.*, 1, 12 ; TITE-LIVE, *per.* 65. Cf. STÄHELIN, *SRZ.*, p. 70 et note 3.

Quelles que soient les sources de PTOLEMÉE, d'une part, de PLUTARQUE et d'APPIEN, d'autre part, les confusions qu'elles commettent doivent néanmoins avoir une cause quelconque. N'y a-t-il pas là l'indice de changements survenus dans la géographie politique ? et ne serait-ce pas parfaitement compatible avec l'existence, à une époque déterminée, d'une frontière qui aurait coupé le Plateau suisse ?

Si on pouvait suivre JULLIAN¹, on trouverait à l'existence de cette frontière une jolie confirmation dans l'épisode, tel que le relate APOLLONIUS DE RHODES², des Argonautes qui, remontant le Rhône, « atteignirent des lacs au climat rigoureux, qui s'étendent dans le continent infini des Celtes » et se firent arrêter par Héra sur la ligne de partage des eaux. Il est clair que cette description fait allusion aux lacs du Plateau suisse³ ; mais JULLIAN allait plus loin et voyait dans cette ligne de partage des eaux la limite extrême imposée aux trafiquants méridionaux : « Supposons donc à la Tène un grand marché celtique et supposons que les Grecs aient eu le droit ou l'occasion d'y trafiquer, mais qu'il leur ait été interdit d'aller plus loin, l'arrêt des Argonautes s'expliquera à merveille et Junon n'a fait que leur rappeler la convention imposée par les indigènes. » Seulement

il y a à cela deux obstacles, et qui sont de poids. D'abord, on n'a rien trouvé à la Tène qui soit d'importation grecque ni même massaliote ou italienne. Et surtout, on ne voit guère APOLLONIUS, qui naquit au début du III^{me} siècle⁴, et qui tenait ses connaissances géographiques d'auteurs antérieurs⁵, faire allusion à la Tène, même si on admettait qu'elle eût existé dès les débuts du La Tène II. Mais ne pourra-t-on retenir de cette interprétation du mythe au moins le vague indice qu'il existait une frontière ?

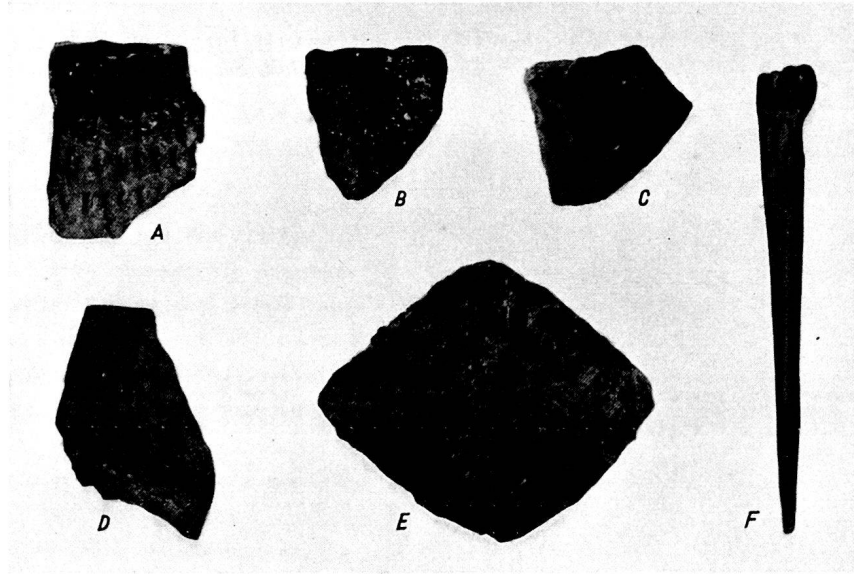


FIG. 45. — Fragments de poterie et fibule La Tène III ; grotte du Four (Boudry).
Musée de Neuchâtel.

8. PROGRAMME D'ACTIVITÉ FUTURE

Dans un article récent, FORRER émettait le vœu que des fouilles soient reprises à la Tène et dans les environs, pour élucider certains points de l'histoire de la station⁶ ; ce sont ces points mêmes qui nous ont arrêté dans les pages qui précèdent, et l'on a pu constater qu'en

¹ JULLIAN, *Rev. Et. Anc.*, VIII, 1906, p. 117.

² APOLLONIUS DE RHODES, *Argonautiques*, 4, vv. 627 sqq.

³ Cf. DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 2, p. 568 ; STÄHELIN, *SRZ*, pp. 52 sqq. et HOWALD et MEYER, pp. 6 sqq.

⁴ Vers 296/292, dit GERCKE, *Rhein. Mus.*, 44, p. 252.

⁵ Cf. les scholies citées dans HOWALD et MEYER, p. 8.

⁶ FORRER, *Festschr. A. Oxé*, pp. 153 sqq.

effet de nouvelles trouvailles seraient indispensables à une connaissance assurée. Malheureusement l'état des lieux rend toute recherche si difficile qu'il vaut mieux y renoncer que de pratiquer de petits sondages partiels dont on ne pourrait pas attendre grand'chose.

D'autre part, l'attention ayant été tout entière attirée par la Tène, on n'a pas assez pris garde à d'autres trouvailles ; on n'a pas recherché d'autres établissements du La Tène II ou du La Tène III — qui doivent pourtant exister, puisqu'on connaît quelques traces, sépultures ou trouvailles isolées, de ces deux périodes. Nous pensons en particulier à ces objets La Tène III, qu'on a trouvés dans trois grottes, la grotte du Four, celle de Cotencher, et la Cave aux Filles, située au bord du lac entre Saint-Aubin et Vaumarcus (fig. 45) ¹.

¹ Grotte du Four, cf. *JSGU*, VII, 1914, p. 142 ; VIII, 1915, p. 87 et XI, 1918, p. 44 ; *MN*, 1919, p. 185. — Cotencher, P. VOUGA dans *Cotencher*, p. 23. — Cave aux Filles, *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, VIII, 1867-1870, pp. 25 et 62.